Lire et Ecrire
Wallonie

# 2016
## Rapport d'activités

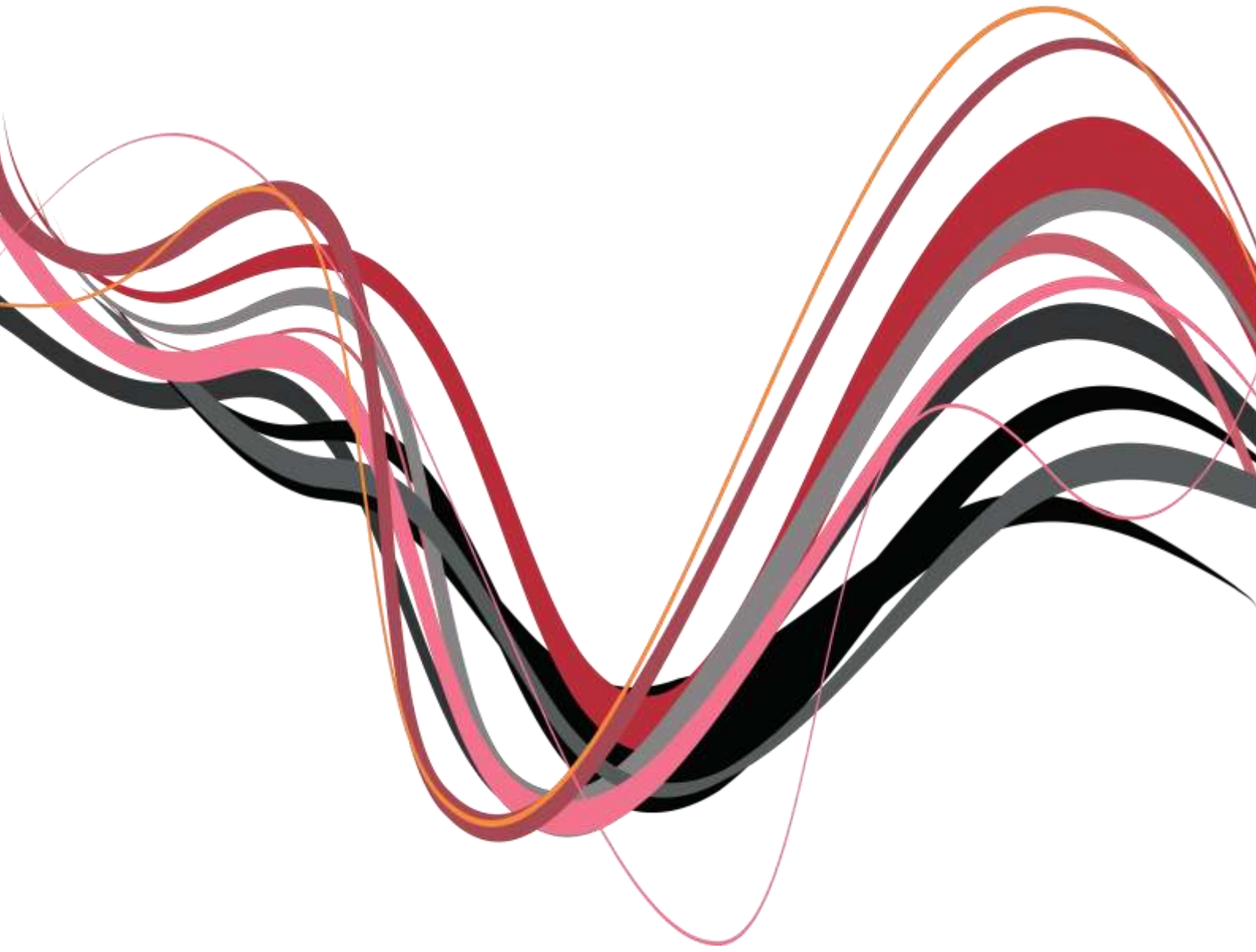

# TABLE DES MATIERES

Introduction ..... 4
Chapitre 1 – Les missions de Lire et Écrire en Wallonie ..... 6
1.1. Mission politique ..... 6
1.2. Mission de services aux Régionales ..... 6
1.3. Mission de coordination de projets communs ..... 6
Chapitre 2 – Les actions de LEEW ..... 7
2.1. Les actions en lien avec la mission politique ..... 7
2.2. Les actions en lien avec la mission de service aux Régionales ..... 16
2.3. Les actions en lien avec la mission de coordination de projets communs ..... 28
Chapitre 3 – Les mandats de LEEW ..... 35
3.1. L'Interfédé des CISP ..... 35
3.2. La Fesefa ..... 38
3.3. Le comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes ..... 39
3.4. Le comité d'accompagnement de la convention RW Alpha ..... 40
3.5. Le Plan wallon de lutte contre la pauvreté : comité transversal d'encadrement ..... 41
Chapitre 4 – Le fonctionnement de LEEW ..... 42
4.1. L'équipe ..... 42
4.2. Les Instances ..... 42
4.3. Les missions pour compte de tous ..... 46
4.4. Les groupes de travail structurels ..... 47
4.5. Les groupes de travail spécifiques ..... 49
Chapitre 5 – Les perspectives 2017 ..... 50
Annexes ..... 52

# Introduction

Issue des mouvements ouvriers chrétien et socialiste, Lire et Écrire a pour but de promouvoir et développer l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles en vue :

- d'attirer l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs publics sur la persistance de l'analphabétisme et sur l'urgence d'en combattre les causes et d'y apporter des solutions ;
- de promouvoir le droit à une alphabétisation de qualité pour tout adulte qui le souhaite ;
- de développer l'alphabétisation dans une perspective d'émancipation et de participation des personnes, et de changement social pour plus d'égalité.

Au niveau de la Région wallonne, cette mission est portée par Lire et Écrire en Wallonie et les huit Régionales wallonnes[1] dont nous assurons la coordination. Celles-ci constituent des entités autonomes dotées chacune d'un conseil d'administration et d'une assemblée générale propres ainsi que d'un plan d'actions adapté au contexte dans lequel elles mènent respectivement leurs actions. Toutefois, partageant des valeurs et objectifs communs, tels que formulés ci-avant, les Régionales mènent leurs actions dans le cadre de stratégies et positions coordonnées, et partagent une série de projets communs.

Lire et Écrire considère que l'illettrisme n'est pas un problème individuel mais a pour cause et conséquence l'oppression et l'exclusion sociale, culturelle, politique et économique en œuvre dans notre société. C'est pourquoi l'alphabétisation ne peut se développer sans action collective de transformation sociale, visant à prévenir et combattre les inégalités dans le but de construire une

[1] Lire et Écrire Brabant wallon, Lire et Écrire Centre Mons Borinage, Lire et Écrire Charleroi-Sud Hainaut, Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme, Lire et Écrire Luxembourg, Lire et Écrire Namur, Lire et Écrire Verviers et Lire et Écrire Wallonie picarde.

société plus juste et équitable, plus solidaire et démocratique. Ainsi, Lire et Écrire en Wallonie inscrit ses actions dans une perspective politique qui vise conjointement la défense des droits fondamentaux ; la transformation des rapports sociaux permettant de sortir des rapports dominants-dominés et de toutes les formes d'oppression et d'exclusion ; et la participation et l'émancipation de tous. Cette position rejoint la conception de l'alphabétisation comme vecteur d'intégration et de cohésion sociale.

# CHAPITRE 1 – LES MISSIONS DE LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE

## 1.1. Mission politique

LEEW a pour but la reconnaissance et le développement de l'alphabétisation en Région wallonne.

Cette mission lui confère une responsabilité globale et un statut particulier vis-à-vis des pouvoirs publics : être l'interlocuteur politique sur les questions d'alphabétisation. C'est à ce titre notamment que LEEW représente le secteur associatif auprès du comité de pilotage de la Conférence interministérielle sur l'alphabétisation des adultes, aux côtés de Lire et Écrire Bruxelles et de Lire et Écrire Communauté française.

Dans le cadre de cette mission, la coordination wallonne porte aussi un mandat auprès de l'Interfédération des CISP et, avec quatre autres fédérations[2], y promeut et défend le secteur de l'insertion socioprofessionnelle auprès des pouvoirs publics wallons. LEEW assure aussi un mandat auprès de la Fesefa, fédération d'employeurs.

## 1.2. Mission de services aux Régionales

Les huit Régionales coordonnées par LEEW sont des asbl autonomes qui participent à l'élaboration d'un projet global et commun autour de l'alphabétisation. En appui aux actions et projets portés par ces huit Régionales, LEEW développe divers services pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs activités. Ces services vont de la construction d'un plan d'actions à l'élaboration d'outils et de procédures communes et coordonnées, en passant par le soutien à la gestion administrative et financière ou la réalisation de recherches-actions en réponse à des questions méthodologiques posées par les Régionales. Ces services sont organisés tant de façon collective que de manière individuelle.

## 1.3. Mission de coordination de projets communs

Cette mission a pour but d'organiser la concertation et la cohérence de la mise en œuvre des projets coordonnés en lien avec le plan d'actions commun au niveau wallon et ceux de chacune des Régionales. Cette coordination de projets consiste essentiellement en des actions de sensibilisation et de développement de partenariats, ainsi qu'en des pratiques d'accueil et d'orientation des personnes qui se présentent à Lire et Écrire, et en un accompagnement méthodologique des Régionales pour l'entrée en formation d'un public exclu des dispositifs existant.

En complément de ces trois missions, le conseil d'administration de LEEW a doté la coordination wallonne d'une mission de vigilance afin d'assurer la validité des données, la conformité et le respect des règles et procédures appliquées par les Régionales dans le cadre des dossiers coordonnés.

[2] ACFI, AID, ALEAP et CAIPS

# CHAPITRE 2 – LES ACTIONS DE LEEW

## 2.1. Les actions en lien avec la mission politique

### 2.1.1. Décret CISP et questions liées à la politique ISP

Pour rappel, tout ce qui tourne autour de la politique d'insertion socioprofessionnelle en Wallonie est géré au niveau de Lire et Écrire en Wallonie en étroite collaboration et concertation avec l'Interfédération des CISP. C'est celle-ci qui est notre représentant et interlocuteur auprès des pouvoirs publics.

Les enjeux ISP sont fondamentaux pour les Régionales de Lire et Écrire. Au-delà de répondre aux besoins de leur public, composé principalement de demandeurs d'emploi, l'ISP est aussi la source de financement structurel la plus importante en Wallonie pour réaliser les actions de formation en alphabétisation. Il est donc essentiel que chaque Régionale obtienne son nouvel agrément CISP et ce, dans les meilleures conditions possibles.

#### Agrément CISP et mise en œuvre du décret

Dans le cadre de la politique de formation professionnelle au niveau de la Région wallonne, l'année 2016 fut riche en événements. Le premier événement significatif a été la clôture des dossiers de demande d'agrément CISP par les 8 Régionales, puis leur analyse au niveau de l'administration et des Instances Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi (IBEFE). Les réponses d'agrément venant du cabinet de la Ministre de la Formation professionnelle ont été tardives : elles sont arrivées in extremis avant la fin de l'année ! Il a fallu en effet au niveau de l'Interfédé encore se concerter puis négocier ardemment avec le cabinet sur les modalités de financement des centres CISP et leur opérationnalisation. L'élément nouveau à souligner dans cette réforme CISP est l'intervention du Forem pour le paiement de la subvention ainsi que pour son contrôle financier. Nous avons toutefois obtenu que cette subvention désormais unique soit forfaitaire, ce qui devrait simplifier son contrôle.

Beaucoup de sueur, de nervosité et d'inquiétude ont donc échelonné les derniers mois de l'année. De nombreuses questions relatives à la mise en œuvre du décret CISP restent en suspens. Il a alors été décidé de mettre sur pied un groupe de travail « Transition CISP » qui regroupe des représentants du cabinet de la Ministre Tillieux, du SPW, du Forem et de l'Interfédé. Son objectif est de lister toutes les questions qui se posent auprès des centres au sein d'un document intitulé « FAQ », d'y apporter des réponses dans les meilleurs délais et de faire de cette « FAQ » un document de référence pour le secteur. Deux réunions de ce GT ont eu lieu fin 2016. LEEW y participe étroitement, occupant la fonction de vice-présidence au sein de l'Interfédé. Et le parcours avec nos interlocuteurs politiques et publics se poursuit en 2017.

Les Régionales de Lire et Écrire ont été étroitement associées à la construction de cette FAQ, ayant la possibilité de l'alimenter par toutes questions qu'elles rencontrent. Elle a ainsi fait l'objet d'échanges et de discussions en Interrégionale.

Au sein de l'Interfédé, plusieurs actions et projets sont mis en place et/ou coordonnés autour de la politique ISP et de son impact sur l'activité des centres. Comme membres du conseil d'administration

et avec le mandat de vice-présidence, nous avons participé à ces diverses actions. Nous pouvons citer prioritairement :

- des concertations trimestrielles avec le Forem pour traiter de différents dossiers qui posent questions et difficultés au secteur tels que les appels à projets, les dispenses de disponibilité pour les stagiaires en formation, le contrat de coopération, l'éligibilité des stagiaires, l'axe insertion socioprofessionnelle du parcours d'intégration…

  Ces échanges se font dans une dynamique constructive et positive même si nous ne partageons pas toujours le même point de vue. Mais il y a une volonté d'aller de l'avant.

- la coordination des plateformes CISP (10 plateformes réparties sur le territoire de la Wallonie) et l'organisation trimestrielle de réunions interplateformes. A noter que les Régionales sont membres de ces plateformes et que la direction de Lire et Écrire Luxembourg porte un mandat de représentante de la plateforme luxembourgeoise. Les thématiques abordées en 2016 ont souvent tourné autour de la mise en œuvre de la réforme CISP et ses nombreuses questions.

- une âpre concertation avec le Forem sur le contrat de coopération et les difficultés qu'il soulève en matière de protection de la vie privée des stagiaires. En 2016, ce dossier n'était pas clos.

- un travail sur la définition d'un positionnement sur le Projet individualisé d'intégration sociale (PIIS)[3] qui questionne, dans ses nouvelles modalités réglementaires, son potentiel comme outil d'accompagnement des bénéficiaires du CPAS.

- une concertation ponctuelle avec les centres régionaux d'intégration (CRI) et le DISCRI portant sur le parcours d'intégration et en particulier sur son volet insertion socioprofessionnelle. Le conseil d'administration de l'Interfédé a également rédigé un avis sur ce parcours des primo arrivants qu'il a relayé auprès du Ministre Prévot.

- la réflexion autour d'une collaboration concernant l'outil Wallangues ; des balises à notre engagement ont été formulées pour mieux prendre en compte les besoins de nos publics ; l'objectif est d'améliorer Wallangues à destination d'un public FLE et de développer des ressources pour soutenir les actions d'alphabétisation. Les Régionales ont été sollicitées pour participer à ce projet ; peu y ont toutefois répondu.

- la préparation du 1er salon de l'ISP, fixé à mai 2017. L'organisation de ce salon a notamment émergé au sein des plateformes CISP en vue d'avoir un événement qui rassemble et représente les centres ISP. Le but poursuivi est de rendre visible une identité sectorielle forte, de promouvoir l'action des CISP, de valoriser le travail des stagiaires et d'informer des enjeux qui traversent le secteur.

- l'élaboration d'un projet pour la réalisation d'une étude qui vise à définir les besoins du public cible des CISP, en réaction notamment à la logique adéquationniste qui prévaut dans les IBEFE. Ce projet, qui a initialement suscité l'intérêt du cabinet de la Ministre Tillieux, n'a finalement

[3] Le Projet individualisé d'Intégration sociale (PIIS) est à l'origine un contrat qui énumère les droits et devoirs mutuels d'un jeune et de son CPAS. Il fixe les objectifs d'intégration sociale et/ou professionnelle, ainsi que les étapes qui doivent y mener. Si le bénéficiaire ne respecte pas les accords repris dans le PIIS, des sanctions peuvent être prises. Depuis novembre 2016, une nouvelle loi a consacré l'extension obligatoire du PIIS à tous les nouveaux bénéficiaires du revenu d'intégration.

pas été retenu par ce dernier. Or, sans un appui financier, l'Interfédé n'était pas capable de mener cette étude.

Soulignons enfin qu'au niveau de l'Interfédé en 2016, celle-ci a répondu à l'appel d'offre lancé par la Ministre de la Formation professionnelle pour coordonner le secteur des CISP tel que repris dans le décret. La reconnaissance de l'Interfédé se traduit alors par un agrément pour 6 ans.

Et cette année, l'Interfédé a changé de logo et modifié ses statuts pour s'adapter à l'évolution du secteur.

### 2.1.2. Réforme APE – Pacte pour l'emploi et la formation

A l'occasion de la 6ème réforme de l'Etat, les Régions ont reçu de nouvelles compétences en matière de politique de l'emploi. Dès le début de cette législature, le gouvernement wallon avait annoncé sa volonté de réformer et simplifier les dispositifs relatifs aux aides à l'emploi. Pour ce faire, le gouvernement a associé les partenaires sociaux à sa réflexion. Cette concertation a abouti à la conclusion d'un Pacte pour l'emploi et la formation. Nous pourrons regretter que ce Pacte ne dise rien sur l'action des centres d'insertion socioprofessionnelle ni sur le public défavorisé en matière économique et sociale que nous accueillons en formation.

De cette réforme en cours, le dossier qui suscite le plus de tensions et difficultés est celui de la réforme du système APE (Aides à la promotion de l'emploi). Et c'est le dossier qui nous concerne directement avec un double impact lié à la réforme CISP. Si nous pouvons saluer l'intention de simplification, ce dossier reste très complexe. Les 8 Régionales sont inquiètes à juste titre du sort qui va être réservé à leurs APE. Autant les APE liés à l'activité CISP disparaitront au 1er juillet 2017 car additionnés à la subvention globale CISP, autant le sort des APE dédiés à d'autres politiques fonctionnelles reste inconnu. L'Interfédé et l'Unipso, chacun sur son champ de compétences, négocient au mieux avec le cabinet Tillieux les contours et la mise en œuvre de ces réformes CISP/APE.

LEEW a régulièrement participé ou suivi ces négociations, et informé les Régionales de leurs évolutions, principalement lors des réunions de CDW ou d'Interrégionale. Des notes de synthèse et de vulgarisation ont aussi été rédigées. LEEW a également piloté une task force « Aides à l'emploi » interne au mouvement Lire et Écrire pour anticiper notamment les impacts financiers de la réforme APE telle qu'envisagée. Plusieurs simulations ont ainsi été réalisées pour en mesurer les effets sur le plan financier.

C'est en 2017 que la réforme APE devrait aboutir, avec l'adoption d'un nouveau décret.

### 2.1.3. Parcours d'intégration des primo-arrivants

Pour rappel, le nouveau décret sur l'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère (PEOE) a été voté par le Parlement wallon le 26 mars 2014. Le Gouvernement wallon y avait alors inclus un volet destiné à organiser et à mettre en place, au plan local, un parcours d'accueil des personnes primo-arrivantes dans le but de leur fournir le soutien et les informations nécessaires pour mener leur vie en toute autonomie. Dans le cadre des négociations politiques au sujet de sa mise sur pied, le parcours d'accueil est devenu « parcours d'intégration », et alors qu'initialement, seul son premier axe – le module d'accueil – était obligatoire, les trois autres le sont également devenus – formation à la citoyenneté, formation à la langue française et orientation socioprofessionnelle.

C'est en février 2016 que le Gouvernement wallon a adopté en dernière lecture le projet de décret visant à instaurer un tel parcours d'intégration obligatoire pour toutes les personnes étrangères ou d'origine étrangère qui s'établissent en Wallonie.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce dispositif, la place de l'alphabétisation et la prise en compte des personnes analphabètes dans leur langue d'origine n'est pas formellement reconnue. En 2016, LEEW a mené plusieurs actions afin de faire valoir le droit des analphabètes à l'accès aux formations.

## Volet action sociale

Depuis que se discute ce parcours d'intégration des primo-arrivants et personnes étrangères, LEEW a déjà eu l'occasion (en 2012, 2013 et 2014) de définir et de communiquer sur son positionnement qui intègre de nombreuses réserves à l'égard de ce nouveau décret. Toutefois, notre position en termes d'actions politiques en tant que coordination wallonne n'a pas toujours été facile à établir de façon commune et cohérente aux 8 Régionales, chacune ayant une approche différente de ce parcours d'intégration dans son implémentation sur son territoire respectif.

L'année 2016 fut l'année où le projet d'arrêté d'exécution a été discuté au sein du Gouvernement wallon. LEEW n'a pas manqué d'analyser ce projet, de le discuter avec les Régionales et d'y réagir officiellement en soulevant les problèmes concrets de l'arrêté, en étroite collaboration avec l'Interfédé. Un élément significatif de nos débats fut la classification des fonctions et la qualification requise pour les formateurs. Notre intervention en appui de la Fesefa et de la Cessoc, a permis une modification des intentions du Ministre Prévot en la matière et de conforter notre demande en respect des législations en vigueur.

De façon plus générale, le décret et son projet d'arrêté nous pose des difficultés par rapport à la réalité de terrain et au public avec lequel Lire et Écrire travaille. Le rôle de LEEW a été de faire remonter ces difficultés pour la survie de l'action de l'associatif.

## Volet ISP

En complément du parcours d'intégration obligatoire, le Gouvernement a prévu un dispositif d'insertion socioprofessionnelle non obligatoire piloté par la Ministre de la Formation. En résumé, ce dispositif permet aux personnes pour qui le bilan au moment de l'accueil a montré la nécessité d'un suivi socioprofessionnel, de participer à des formations. Pour mettre en place ce dispositif, le Gouvernement a prévu une enveloppe de 2.250.000 € qui sera gérée par le Forem. L'objectif est de soutenir les opérateurs ISP à prendre en charge les flux complémentaires de publics étrangers et de renforcer ainsi leur offre de formation existante.

S'agissant du volet ISP du parcours, LEEW a travaillé cette question au sein de l'Interfédé avec les autres fédérations. Nous avons ainsi à plusieurs reprises rencontré des représentants du Forem pour mieux connaître les contours de l'appel à projets à lancer par le Forem. Nous avons élaboré à la suite de ces réunions plusieurs scénarios de faisabilité notamment sur la question du financement. Au bout du compte, le Forem s'est trouvé en grande difficultés pour déterminer les balises de cet appel qui ne sera finalement jamais lancé en 2016 ! Une année de perdue…

Pour favoriser la concertation et la cohérence du parcours pour les publics cibles, l'Interfédé et les Centres régionaux d'intégration se sont vus de façon plus ou moins régulière. Un premier travail a

consisté à établir une analyse de l'offre de formation en Région wallonne et des acteurs susceptibles d'intervenir dans ce parcours. Comme vice-présidente de l'Interfédé, LEEW a participé à chacune de ces rencontres partenariales.

### CRI/DISCRI

Les représentants des deux mouvements chrétien et socialiste étant aussi membres d'instances des CRI, LEEW a pris l'initiative d'organiser des rencontres avec ces administrateurs mouvements LEE ou CRI, dans l'objectif d'échanger les savoirs et les pratiques autour de la mise en place du parcours d'intégration et de déterminer ce qui serait porté de façon coordonnée entre CRI et LEE. Dans cette perspective, une rencontre a eu lieu le 28 avril, faisant suite à une première réunion qui s'était tenue fin 2013. Les débats ont principalement porté sur la reconnaissance en tant que telle de l'alphabétisation et de la méthodologie appliquées par Lire et Écrire (alpha populaire) qui devrait être l'approche défendue dans le parcours par les associations partenaires. A aussi été abordé l'état des lieux des relations entre CRI et Régionales de Lire et Écrire, avec le constat d'une hétérogénéité dans les approches. Au niveau de Lire et Écrire, il a été décidé de travailler sur la cohérence des positions politiques et des pratiques de terrain.

Un autre champ de discussion entre LEE et les CRI a été la mise en place par ces derniers du portail de l'Alpha/FLE en Wallonie. Dans ce cadre, la coordination wallonne a rencontré le responsable de ce projet au sein du CRVI afin de clarifier nos enjeux par rapport à ce site, qui doit être selon nous un véritable outil d'accompagnement des personnes et non un simple outil de gestion des flux par rapport à l'offre de formation. Plusieurs débats en Interrégionale s'en sont suivis pour aboutir à une série de balises communes.

La question du parcours d'intégration et de notre implication restera toutefois un projet aux couleurs locales.

### Appel à projets ILI

Le SPW a lancé début 2016, l'appel à projets « Initiatives locales d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère » en vue de soutenir les actions visant à offrir aux migrants les outils favorisant leur intégration pleine et entière dans la société. Avec le soutien de Régionales, LEEW a suivi l'évolution de cet appel, notamment dans sa dimension insertion socioprofessionnelle.

A noter que plusieurs Régionales de Lire et Écrire ont répondu à l'appel à projets ILI et reçu un financement (LEE Luxembourg, LEE Liège Huy Waremme, LEE Verviers).

## 2.1.4. Subventions pour l'alphabétisation des personnes étrangères ou d'origine étrangère

En 2016, dans le cadre de son travail de plaidoyer politique auprès du cabinet du Ministre de l'Action sociale, LEEW a demandé que puissent être augmentés les moyens financiers consacrés aux publics dits « en réaffiliation sociale ». L'idée première était d'accroître l'enveloppe du Ministre Prévot au sein de notre convention RW Alpha lors de sa reconduction en 2017. Celui-ci y avait répondu positivement en consacrant un budget complémentaire spécifique aux actions pour les personnes étrangères ou d'origine étrangère. Toutefois, l'option de renforcer les moyens via la Convention n'a

finalement pas été retenue par le cabinet du Ministre sans remettre néanmoins en question l'accroissement des moyens pour Lire et Écrire.

LEEW a alors introduit deux demandes de subventions facultatives en vue d'obtenir des moyens supplémentaires pour les actions concernant les personnes étrangères et d'origine étrangère. Une première demande a été faite en lien avec le développement d'actions d'alphabétisation dans une démarche d'éducation populaire dans le cadre du dispositif d'intégration. Et la seconde demande a porté sur le financement d'une recherche visant à expérimenter un outil d'évaluation mesurant l'impact des actions de formation en alpha sur le quotidien des personnes étrangères et d'origine étrangère. Les demandes ont mené à la confirmation des subventions par arrêtés ministériels en décembre 2016, soit une subvention de 274.000 euros pour les actions de formation en alphabétisation et une subvention de 84.000 euros pour la recherche. Cette augmentation de moyens vient principalement compléter les financements des Régionales pour l'action de terrain.

### 2.1.5. Plan de cohésion sociale – projet de réforme

Le Plan de cohésion sociale est un dispositif régi par un décret de novembre 2008, qui vise à coordonner et développer un ensemble d'initiatives au sein des communes pour que chaque personne puisse vivre dignement en Wallonie, en favorisant l'accès aux soins médicaux, à l'emploi, au logement, à la culture, à la formation pour tous les citoyens.

En 2016, le Gouvernement wallon a décidé d'entamer une réforme du dispositif PCS, dans un objectif de simplification administrative et de recentrage des moyens et actions sur la lutte contre la pauvreté et les communes les plus précarisées. LEEW a analysé les projets de réforme afin de produire un avis, qu'elle a adressé au Gouvernement en mars 2017.

A souligner également que dans le cadre de la reconduction de notre convention RW Alpha à partir de 2017, le Ministre des Pouvoirs locaux a été sollicité pour être partenaire signataire de cette convention. Les PCS sont en effet un levier d'actions important pour les Régionales, notamment pour un travail de proximité avec les communes. Nous avions dès lors identifié la problématique du logement comme porte d'entrée du projet dans notre convention. Malheureusement, malgré l'intérêt manifesté par le cabinet du Ministre Furlan, cette hypothèse n'a pas été retenue. D'autres enjeux ou priorités sont probablement venus court-circuiter notre demande.

### 2.1.6. Instances Bassins Enseignement qualifiant – Formation - Emploi

Les Instances Bassins EFE se sont mises sur pied progressivement à partir de 2015 et de façon plus opérationnelle courant de l'année 2016.

Chaque Instance Bassin a un représentant alpha dont le mandat est porté par Lire et Écrire. Au niveau du Mouvement, nous avons souhaité rassembler ces représentants pour échanger autour de la place de l'alphabétisation populaire dans les Instances Bassins EFE, pour définir des balises communes ainsi que pour préciser nos stratégies d'action.

Une réunion de coordination pilotée par les trois coordinations de Lire et Écrire, a ainsi eu lieu fin janvier. Des échanges, on constate une mise en place des Bassins selon des rythmes différents, une prise en compte de l'illettrisme au moyen d'une approche indirecte (sauf en BW) et une difficulté à faire le lien entre d'une part, l'alphabétisation et, d'autre part, l'ISP, le FLE, les parcours de formation.

Après cette rencontre, chaque représentant alpha et direction de Régionale est retourné sur son terrain avec une préoccupation commune de faire en sorte que la diversité des acteurs présents dans les Instances Bassins prennent conscience des enjeux de l'alphabétisation populaire. La volonté commune consiste aussi soit à impulser la création de pôles synergie alpha là où c'est possible, soit à voir l'alpha comme une question transversale à différents pôles. Nous avions convenu de nous revoir avant la fin de l'année pour faire le point sur l'état d'avancement de la question. Cette seconde rencontre n'a pas eu lieu, les évolutions au sein des IBEFE ne le justifiant pas.

A souligner que début 2016, avec l'Interfédé, nous avons également défini un positionnement sur le rôle et les missions des Instances Bassins EFE, disposant de deux représentants ISP au sein de leur dispositif. Cette position précisait les principaux enjeux du secteur CISP dans sa participation aux Instances Bassins EFE et proposait des pistes d'actions.

### 2.1.7. Lutte contre le radicalisme – Formation en prison

La prévention du radicalisme fait désormais partie des politiques menées au sein du Gouvernement wallon dans le cadre d'un dispositif transversal. Chaque ministre concerné a ainsi reçu une enveloppe budgétaire annuelle et récurrente à partir de 2016 pour mener des actions de prévention. La Ministre de la Formation professionnelle s'est vue attribuer des moyens supplémentaires à hauteur de 2 millions d'euros qu'elle a décidé de consacrer pour partie au renforcement de l'offre de formation en prison et à la sortie de prison. L'objectif consiste à lutter contre le phénomène de radicalisation en prison, en renforçant les programmes d'aide à la réinsertion, de formation et d'orientation socioprofessionnelle. Les centres ISP sont éligibles pour ces actions et plusieurs ont répondu positivement à l'appel à projets. La Régionale de Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut s'est ainsi vu attribuer des moyens complémentaires. Notons que la mise en œuvre de cet appel à projet ne s'est pas fait sans difficultés liées notamment aux spécificités du milieu carcéral, à la mise en réseau des opérateurs, à des contraintes administratives et financières, et au travail avec le public dans les projets extramuros. Des concertations avec le cabinet de la ministre essayent de répondre au mieux aux problématiques rencontrées. Les actions se poursuivent en 2017.

### 2.1.8. Données sensibles dans le cadre des projets FSE

Dans le cadre de la programmation 2014-2020 du FSE, LEEW, en partenariat avec les Régionales wallonnes de Lire et Écrire et le CIEP Namur, mène un projet qui vise à développer des actions d'alphabétisation pour des personnes qui n'ont pas accès aux dispositifs existant.

Dans le cadre du suivi annuel de ce projet, le FSE demande de renseigner certaines informations concernant les apprenants relevant du cofinancement FSE. Ces informations sont demandées dans un fichier Excel appelé « Fichier stagiaire FSE » qui reprend nominativement chaque apprenant. Parmi ces informations, apparaissent des données dites « sensibles », qui touchent à la vie privée des apprenants. Il s'agit de données en lien avec l'origine ethnique ou la nationalité (migrants, participants d'origine étrangère, minorités), le handicap ou d'autres situations personnelles (assuétudes, détenu, ex- détenu, SDF, personnes confrontées à des situations d'illettrisme) ou des informations relatives à la composition de ménage (isolé, ménage sans emploi, ménage dont au moins 1 personne occupe un emploi).

Bien que Lire et Écrire comprenne la nécessité pour le FSE d'effectuer des évaluations pour s'assurer de la pertinence et de l'efficacité des programmes soutenus en vue d'en mesurer les impacts, la prise

de risque d'intrusion dans la vie privée est pour Lire et Écrire  disproportionnée par rapport aux informations légitimes à récolter dans le cadre d'une formation professionnelle. C'est pourquoi Lire et Écrire a demandé l'avis de la commission de la vie privée sur la légalité de la récolte de ces informations sensibles ainsi que sur le fait de les transmettre au FSE. La Fesefa, dont est membre Lire et Écrire, a également interpellé à ce sujet les ministres de la Fédération Wallonie-Bruxelles : le Ministre-Président, la Ministre de l'Education permanente et la Ministre de l'Égalité des chances.

Ces interpellations n'ont malheureusement pas porté leurs fruits puisque le FSE a reçu l'autorisation de la Commission de la protection de la vie privée de demander la collecte de ces informations sensibles. Cependant, il reste possible pour l'opérateur de compléter ces données de manière agrégée de telle sorte qu'elles soient rendues anonymes. De plus, ces informations ne peuvent être récoltées qu'en cas d'acceptation par l'apprenant concerné. Suite aux débats en Interrégionale, LEEW s'est positionnée pour compléter les informations sensibles de cette manière.

### 2.1.9. Analyses et études

De manière plus transversale mais toujours dans le cadre de la mission politique, la coordination wallonne a poursuivi en 2016 son travail d'analyses et études, notamment sur base des traitements statistiques issus de sa base de données apprenants. Par ce travail, elle vise à rendre compte des réalités de l'alphabétisation, de son histoire, des publics, des politiques d'alphabétisation, de l'offre de formation, de l'évolution des financements et des priorités pour l'alphabétisation en Wallonie.

En 2016, les analyses et études produites ont porté sur :

- la dynamique motivationnelle en lien avec l'engagement et le maintien en formation ;
- les pratiques d'accueil et d'orientation des publics s'adressant à Lire et Écrire ;
- le cadre de référence en construction au sein du Mouvement Lire et Écrire ;
- les pratiques visant à atteindre les personnes en situation de précarité et d'illettrisme ;
- la question de la catégorisation des publics.

La liste complète se trouve en annexe de ce rapport. Ces travaux ont été diffusés via le site Internet de Lire et Écrire (http://wallonie.lire-et-ecrire.be/) et communiqués plus directement aux partenaires et aux interlocuteurs politiques. Ils sont également diffusés auprès des Régionales de Lire et Écrire afin de soutenir la prise de décision locale.

En 2016, la coordination wallonne a également mené un travail de recherche concernant les chômeurs dits « MMPP » – pour chômeurs présentant des problèmes de nature médicale, mentale, psychique ou psychiatrique. Le but étant d'analyser les impacts potentiels des politiques menées à partir d'une telle catégorie sur les publics de l'alphabétisation. Dans ce cadre, LEEW a rencontré des représentants du Forem ainsi que de deux CISP portant des projets pilotes visant à développer des trajets d'accompagnement spécifiques pour les chômeurs très éloignés de l'emploi notamment pour des raisons similaires à celles que rencontrent les personnes dites MMPP. Une étude sera produite sur le sujet en 2017.

LEEW a enfin participé à 4 réunions du GT Axe 3 piloté par Lire et Écrire Communauté française (en référence à l'axe 3 du décret Education permanente portant sur la rédaction et la diffusion d'analyses et études). Ce GT vise la coordination de la publication et de la diffusion des analyses et études

produites par les différentes entités du Mouvement, ainsi qu'un échange entre les chargés de recherches du Mouvement sur les travaux en cours au niveau des différentes entités.

### 2.1.10. Représentation dans divers événements/colloques

Dans le but de porter les préoccupations du secteur sur le territoire wallon, et plus particulièrement avec le regard « alphabétisation populaire » défendu par le Mouvement, LEEW a également été présent lors de divers évènements (colloques, réunions, groupes de travail…) concernant ses objets de travail, notamment :

- une réunion du comité transversal d'encadrement (CTE) du Plan wallon de lutte contre la pauvreté (janvier 2016) ;
- le Salon des Mandataires (février 2016) ;
- une matinale débat sur les savoirs de base, organisée par l'Interfédé (mars 2016) ;
- l'Université de Printemps de Lire et Écrire sur le cadre de références (avril 2016) ;
- un petit déjeuner débat organisé par Lire et Écrire Bruxelles sur le thème de l'illettrisme et l'école (mai 2016) ;
- le Printemps de l'alpha (mai 2016) ;
- le séminaire « Radicalisme violent et travail social », organisée par la Haute école Louvain en Hainaut (HeLHa) (mai 2016) ;
- un atelier prospectif "Pauvreté, précarité et exclusion sociale en Wallonie, quels futurs possibles ?", organisé par le SPW (juin 2016) ;
- un séminaire de clôture d'un projet européen Grundtvig, intitulé « T-Cap », qui visait à analyser/évaluer des dispositifs de formation et d'insertion à destination d'adultes en risque de précarité, à partir d'une approche par les capabilités, organisé par l'AID (juin 2016) ;
- la campagne du 8 septembre, journée internationale de l'alphabétisation, qui reprenait le personnage de la campagne précédente, Rosa, et se basait sur le thème de l'utopie pour interpeler l'opinion publique et dénoncer les dérives des mesures d'activation qui pénalisent les plus fragilisés, dont les personnes en situation d'illettrisme : à cette occasion, les Régionales ont organisé plusieurs événements (matinée-débat avec les relais associatifs, politiques, publics en lien avec l'alphabétisation et l'insertion socioprofessionnelle, exposition des réalisations des apprenants, table ronde sur les dérives des contrôles envers les apprenants, conférence de presse pour le lancement de la campagne, journées de sensibilisation sur les marchés...). L'équipe de LEEW a participé à plusieurs de ces activités (septembre 2016) ;
- l'assemblée générale d'Aleap (septembre 2016) ;
- la journée mondiale de lutte contre la pauvreté, organisée par le RWLP (octobre 2016) ;
- les Etats généraux de la Fédération CAIPS (Concertation des Ateliers d'Insertion Professionnelle et Sociale), sur les questions des effets de la régionalisation pour les CISP et leurs publics ; du Projet individualisé d'Intégration sociale (PIIS) ; et de la politique d'accueil, d'intégration et de formation des réfugiés (octobre 2016).

### 2.1.11. Veille politique

Depuis 2014, une veille politique systématique a été mise en place par la coordination wallonne. Celle-ci vise, d'une part, à suivre les débats et décisions du Parlement et du Gouvernement wallon et

de la Fédération Wallonie-Bruxelles, portant sur des thématiques liées de près ou de loin aux préoccupations de Lire et Écrire. D'autre part, la veille politique permet d'analyser et de traiter les contenus de ces débats et décisions pour en retirer les informations utiles et pertinentes à diffuser auprès des Régionales et partenaires. En fonction de la teneur et de l'évolution des discussions et décisions du Parlement ou du Gouvernement, nous pouvons aussi être amenés à ajuster nos positions et à les défendre auprès des représentants politiques. Tel fut le cas sur les discussions autour du décret CISP et du parcours d'intégration.

## 2.2. Les actions en lien avec la mission de service aux Régionales

### 2.2.1. Soutien à la demande d'agrément des Régionales dans le cadre du décret CISP

Le décret CISP organise l'action et le financement des centres d'insertion socioprofessionnelle, pour lequel les demandes d'agrément ont du être rentrées pour le 31 mars 2016 pour être effectives au 1er janvier 2017.

En lien avec sa mission de services aux Régionales, Lire et Écrire en Wallonie a poursuivi son travail de soutien aux Régionales de deux façons :

- coordination de la rédaction des parties communes à produire pour le dossier de demande d'agrément. Ces éléments relevaient principalement des matières administratives, pédagogiques et sociales. Plusieurs documents ont ainsi dû être élaborés ou modifiés. A titres d'exemple : ROI stagiaires, programme individuel de formation, contrat pédagogique, projet pédagogique du centre, attestation de fin de formation…
- soutien individuel à la rédaction des parties spécifiques à chaque Régionale du formulaire d'agrément, en fonction des demandes exprimées.

Ce travail d'appui, amorcé dès 2015, s'est réalisé avec les directions et/ou coordinateurs(rices) des Régionales durant les trois premiers mois de 2016.

### 2.2.2. Soutien administratif et financier

Dans le cadre de cette mission, l'objectif de la coordination wallonne est de venir en soutien aux Régionales, d'accroître les collaborations, d'accompagner l'opérationnalisation des différentes mesures, ainsi que de mettre en place des outils et procédures communs pour faciliter le travail et le rendre plus efficace.

En 2016, le pôle administratif et financier a pris en charge la comptabilité de deux Régionales (Lire et Écrire Wallonie picarde et Lire et Écrire Centre Mons Borinage) et est intervenue en soutien continu sur la comptabilité d'une troisième Régionale (Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut).

LEEW a par ailleurs mené des actions continues d'appui aux Régionales en vue des inspections, des rapports intermédiaires et finaux à remettre aux pouvoirs subsidiant, et des dossiers de justification des subsides.

Au-delà, LEEW a également travaillé sur :

- la réalisation, pour compte de différentes entités, de trois marchés publics relatifs à :
  - la désignation d'un secrétariat social pour la Régionale du Centre Mons Borinage,

    - la désignation d'un prestataire pour l'impression de mallettes pédagogiques pour Lire et Écrire Communauté française,
    - la désignation d'un prestataire pour la location et l'entretien d'un photocopieur multifonctions pour Lire et Écrire Communauté française ;
- la préparation de l'adaptation aux contraintes administratives liées à la réforme CISP ;
- la préparation de l'adaptation au nouveau mode de financement des CISP ;
- l'anticipation des conséquences de la réforme annoncée du système APE ;
- la clarification des contraintes administratives et d'éligibilité des dépenses de la programmation FSE 2015-2020 en cours ;
- l'adaptation de nos procédures de justification aux contraintes imposées par les pouvoirs subsidiant en matière de justification des crédits d'ancienneté APE ;
- une analyse de la ligne de crédit coordonnée ;
- la révision des règles d'évaluation de Lire et Écrire pour les adapter aux exigences des pouvoirs subsidiant et à l'évolution de la législation comptable ;
- des balises pour construire les budgets et plans de trésorerie dans le contexte des réformes CISP et APE annoncées ;

Au niveau des actions récurrentes, nous noterons encore pour 2016 :

- la recherche d'une cohérence administrative et financière au sein de Lire et Écrire ;
- le soutien et l'appui effectif des équipes des Régionales en matière comptable et financière, pour la gestion de la ligne de crédit, le contrôle budgétaire, la gestion comptable, l'utilisation du logiciel comptable… ainsi qu'un appui pour le suivi des subventions et l'élaboration de plans de trésorerie ;
- un appui concernant des réglementations diverses liées aux marchés publics et à la législation sociale grâce, entre autres, à des recherches et un apport documentaire ;
- un soutien dans le montage des dossiers de subventions, les contrôles de l'inspection et les démarches avec le réviseur ;
- de multiples interventions auprès du cabinet de la Ministre de la formation professionnelle et du service contentieux de la Région wallonne afin de débloquer des montants en attente de paiement.

Notons que les interventions spécifiques auprès des Régionales se font à géométrie variable en fonction de la demande, des questions posées et des difficultés rencontrées.

### 2.2.3. Soutien juridique

L'engagement pour compte de tous d'une conseillère juridique à mi-temps répond à un besoin de soutien en matière d'information juridique et sociale.

En 2016, la juriste a été amenée à travailler, entre autres, sur les matières suivantes :

- les différents rapports (APE, Maribel, etc.) ;
- l'appui aux Régionales dans la gestion des ressources humaines et le respect de la législation du travail ;
- le suivi des demandes de crédit temps au sein du Mouvement dans le cadre du conseil d'entreprise ;
- le suivi des inspections effectuées par la Région wallonne ;

- l'actualisation du règlement de travail de Lire et Écrire ;
- l'évolution de la législation en matière de chômage et le transfert des compétences de l'Onem aux services régionaux de l'emploi ;
- l'actualisation du code de droit pénal social ;
- les modifications législatives dans le cadre du décret CISP ;
- l'accessibilité des locaux de formation à la police dans le cadre de la lutte contre le radicalisme ;
- la législation sur les bases de données et la protection des données à caractère privé ;
- le protocole d'accès aux informations de la base données Alpha du Comité de pilotage sur l'alphabétisation des adultes.

### 2.2.4. Accompagnement méthodologique

#### Pilotage d'un dispositif d'échange de pratiques au sein d'une Régionale

Dans la continuité d'une recherche-action sur la place de l'éducation permanente dans les pratiques de formation menée à Lire et Écrire Centre Mons Borinage entre 2012 et 2014, un dispositif d'échanges de pratiques entre les membres de l'équipe a été mis en place en février 2014. Le dispositif est structuré, balisé dans le temps, et organisé et animé avec le soutien d'intervenants extérieurs, dont la responsable de projets de recherche de la coordination wallonne. Celle-ci intervient une fois tous les deux mois en réunion d'équipe de Lire et Écrire CMB et les mois intermédiaires en comité de pilotage du dispositif.

L'échange de pratiques vise notamment à prolonger la dynamique instaurée dans le cadre de la recherche-action – dynamique d'échanges entre tous les travailleurs de la Régionale, dans une atmosphère « bienveillante » et sécurisée, qui permet une prise de recul sur les pratiques et des questions de fond qui y sont liées, ainsi qu'une connaissance et reconnaissance mutuelle du travail réalisé.

Depuis septembre 2015, l'échange de pratiques se focalise sur les actions à développer dans le cadre des projets FSE mis en œuvre par la Régionale, portant sur l'accès des personnes très précarisées et éloignées de la formation aux dispositifs d'alphabétisation.

#### Intervention dans le cadre du plan de formation continuée de Lire et Écrire Namur, sur le thème de l'évaluation

Dans le cadre du programme de formation continuée de la Régionale de Namur, ouvert à toute personne intéressée par une fonction de formateur bénévole ou salarié au sein de Lire et Écrire, la responsable de projets de recherche de LEEW a préparé et co-animé, avec la coordinatrice pédagogique de la Régionale, une journée de formation relative à l'évaluation en alphabétisation. La formation s'est déroulée le 25 mars 2016.

### 2.2.5. Soutien à l'harmonisation de la collecte de données

Afin de garantir une collecte des données optimale relatives aux personnes accueillies par Lire et Écrire en Région wallonne, LEEW a créé une base de données commune aux 8 Régionales. La base de données est à la fois un outil de gestion administrative et organisationnelle (par exemples : gestion des heures de formations réalisées dans chaque Régionale, en lien avec les contraintes imposées par les différentes conventions qui lient LEEW et les pouvoirs publics ; répartition des apprenants entre

les différents groupes de formation…) et un outil d'analyse statistique ; la base de données vient ainsi en appui de la réflexion politique et stratégique tant au niveau de chaque Régionale qu'au niveau wallon, ainsi que du pilotage des actions de formation.

Les développements de la base de données réalisés depuis sa création en 2011 répondent aux besoins des Régionales et de la coordination wallonne. Ceux-ci sont discutés, évalués et priorisés dans le cadre d'un groupe de travail piloté par LEEW, réunissant différents membres du personnel administratif des huit Régionales.

En outre, un groupe de pilotage de la base de données, composé de quatre participants représentant les Régionales et de deux participants représentant LEEW, s'est réuni quatre fois en 2016.

Par ailleurs, en soutien à l'appropriation de l'outil et de ses développements successifs par les équipes des Régionales, LEEW a proposé, à la demande, une présentation individualisée de l'outil et de ses potentialités auprès de plusieurs Régionales.

En 2016, 3 comités d'accompagnement ont eu lieu avec Céditi, le prestataire informatique en charge du développement et de la gestion de la base de données. Céditi se charge de veiller à la bonne exécution de la base de données (mises à jour des différentes applications présentes sur le serveur, backups, monitoring des composants du serveur) et a également développé quelques requêtes et formulaires tels que la mise en place du nouveau test de positionnement, l'identification des heures de formation FSE, ou encore la refonte des causes de la réorientation des apprenants.

## 2.2.6. Analyse statistique

### Les formations

#### *Heures de formation réalisées*

**Figure 1: Évolution du nombre d'heures réalisées par les apprenants (2012-2016)**

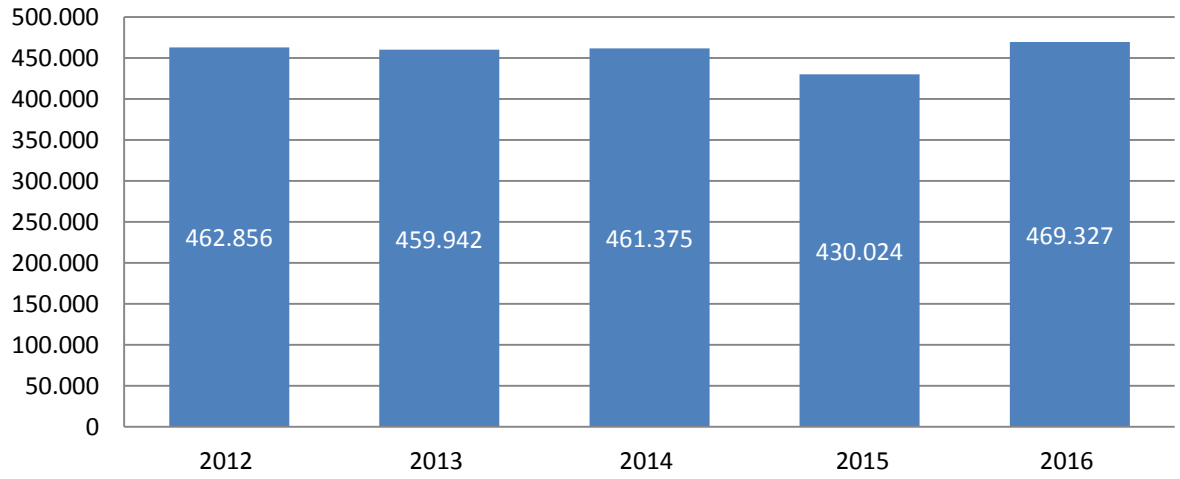


Entre 2012 et 2014, on constate une stabilité du nombre total d'heures de formation réalisées par les Régionales. En 2015, on observe une baisse des heures réalisées par rapport aux trois précédentes années. Ceci s'explique en partie par le fait qu'une Régionale a diminué les heures de formation suite à une réorganisation de ses activités.

En 2016, on a retrouvé les niveaux des années 2012-2014, notamment grâce à de nouveaux moyens accordés par la nouvelle programmation FSE.

Tableau 1: Heures de formation réalisées par Régionale et par pouvoir subsidiant-2016

| Source de financement | Brabant wallon | Centre Mons Borinage | Charleroi Sud Hainaut | Liège-Huy-Waremme | Luxembourg | Namur | Verviers | Wallonie picarde | Total général |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Décret OISP** | 44.085 | 35.585 | 19.717 | 86.692 | 47.729 | 32.143 | 48.121 | 38.505 | **352.577** |
| **Convention RW alpha - Formation action sociale** | 6.957 | 6.503 | 1.623 | 284 | 11.280 | 5.903 | 8.527 | 9.252 | **50.328** |
| **Convention RW alpha - Formation travailleurs** | 1.905 | 641 | 1.985 | - | 2.319 | 1.669 | 371 | 1.743 | **10.632** |
| **Plans de cohésion sociale** | - | - | 972 | 7.033 | 1.321 | - | - | - | **9.326** |
| **Éducation permanente[4]** | 3.007 | 424 | - | 1.217 | 1.545 | 429 | 1.981 | 227 | **8.831** |
| **Appel à projets CNE** | - | - | 4 | - | 2.457 | - | - | - | **2.461** |
| **FSE** | 4.692 | - | 3.450 | 9.053 | 264 | - | 6.703 | - | **24.163** |
| **Autres financements** | 961 | - | 1.215 | 3.372 | 4.626 | - | 765 | - | **10.939** |
| **Heures non couvertes** | 46 | - | - | - | - | 9 | 15 | - | **70** |
| **Total des heures 2016** | **61.655** | **43.152** | **28.966** | **107.651** | **71.541** | **40.152** | **66.483** | **49.727** | **469.327** |

[4] Les heures de formation en Éducation permanente reprises dans le tableau sont des heures financées à 100% par l'EP. Les autres heures de formation EP cofinancées par un autre pouvoir public sont intégrées dans la source de financement correspondante.

## *Pourcentage d'apprenants par module horaire de formation*

**Figure 2: Pourcentage d'apprenants par module horaire de formation en 2016**

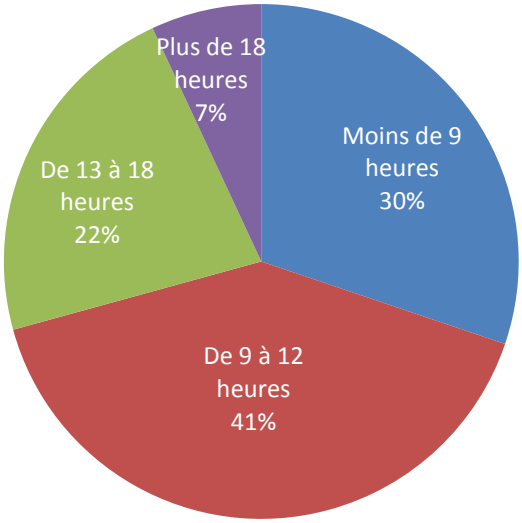


En 2016, la plus grande partie des apprenants (41%) a suivi des modules de 9 à 12 heures par semaine. Soulignons également que 70% des apprenants ont suivi une formation de plus de 9 heures par semaine. Parmi ces 70%, 75% étaient des demandeurs d'emploi. Ce taux élevé de demandeurs d'emploi s'explique en partie par les prescrits du décret OISP qui demande un minimum de 9 heures de formation par semaine.

## *Pourcentage de modules de formation proposés par Lire et Écrire selon l'horaire hebdomadaire*

**Figure 3: Répartition des modules de formation proposés par Lire et Écrire selon l'horaire hebdomadaire-2016**

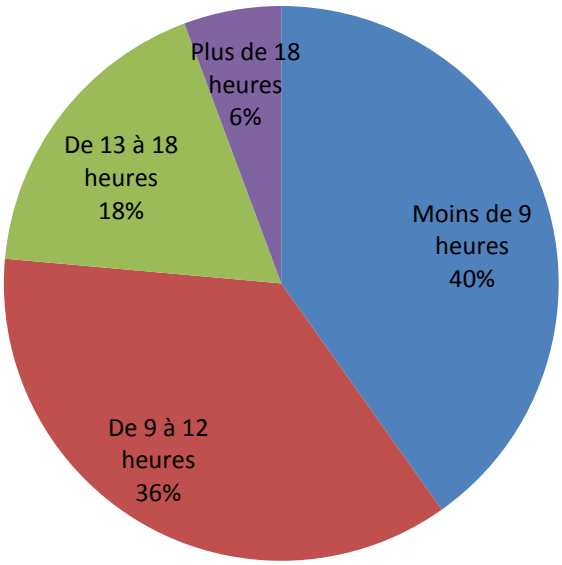


En 2016, 40 % des modules de formation proposés duraient moins de 9 heures par semaine.

À la lecture des figures 3 et 4, un paradoxe peut apparaître. Les modules de formation à volume horaire hebdomadaire réduit représentent proportionnellement la plus grande partie des formations organisées alors que la majorité des apprenants suivent des formations de 9 à 12 heures par semaine ou plus. Les modules de formation à volume horaire hebdomadaire réduit sont souvent organisés dans des lieux décentralisés ou en zones rurales (dans un objectif de proximité) où il est parfois très difficile de rassembler un nombre important de personnes autour d'un même projet de formation. Par contre, les modules de 9 à 12 heures ou plus, concernant essentiellement un public demandeur d'emploi, sont davantage organisés en zones urbaines et périurbaines ; pour ceux-ci, les Régionales ne rencontrent généralement pas de difficultés pour constituer des groupes de formation de 12 à 15 apprenants.

## Le profil des apprenants

### *Nombre d'apprenants*

En 2016, les huit Régionales wallonnes ont accueilli en formation d'alphabétisation 2.642 apprenants.

**Figure 4: Évolution du nombre d'apprenants (2012-2016)**

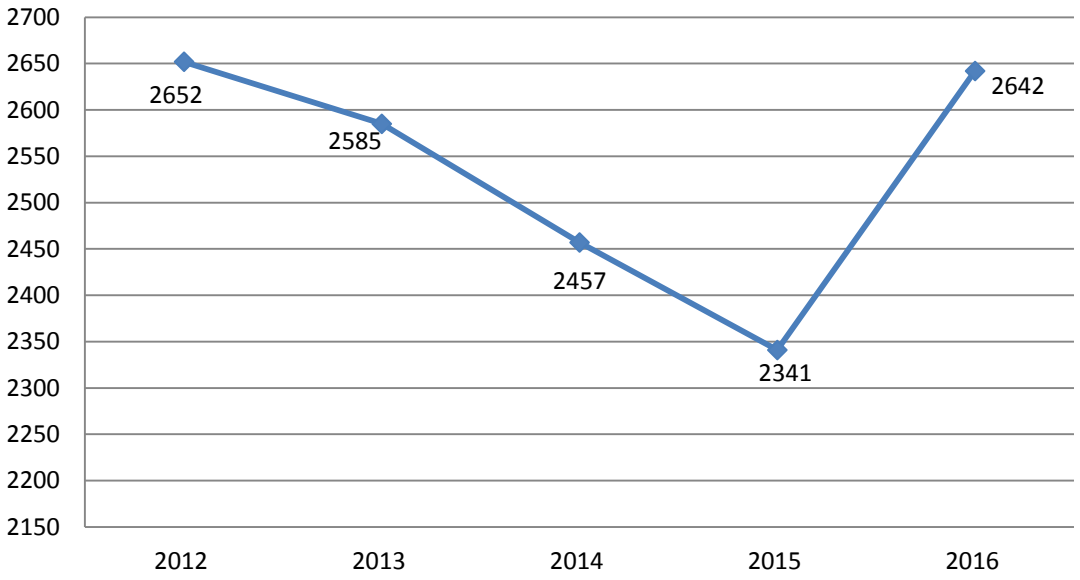


Nous pouvons constater que le nombre d'apprenants a été en constante diminution entre 2012 et 2015. L'année 2015 a enregistré le nombre d'apprenants le plus bas depuis 12 ans. En 2016, le nombre d'apprenants a retrouvé son niveau de 2012, suite à des actions menées par les Régionales auprès des personnes en demande d'asile dans le cadre de projets financés par le FSE.

### *Genre des apprenants*

Au total, au cours de l'année 2016, l'offre de formation en alphabétisation des huit Régionales wallonnes a touché 51% de femmes pour 49% d'hommes.

**Tableau 2: Genre des apprenants en VA et en % par Régionale - 2016**

| Régionale | Femmes | Hommes | Total | Femmes | Hommes |
|---|---|---|---|---|---|
| **Brabant wallon** | 207 | 93 | 300 | **69%** | **31%** |
| **Centre Mons Borinage** | 112 | 134 | 246 | **46%** | **54%** |
| **Charleroi Sud Hainaut** | 105 | 159 | 264 | **40%** | **60%** |
| **Liège-Huy-Waremme** | 286 | 268 | 554 | **52%** | **48%** |
| **Luxembourg** | 209 | 149 | 358 | **58%** | **42%** |
| **Namur** | 108 | 109 | 217 | **50%** | **50%** |
| **Verviers** | 174 | 255 | 429 | **41%** | **59%** |
| **Wallonie picarde** | 142 | 132 | 274 | **52%** | **48%** |
| **Total général** | **1343** | **1299** | **2642** | **51%** | **49%** |

## *Nationalité des apprenants*

En 2016, les apprenants n'ayant pas la nationalité belge représentaient 56% des apprenants, soit 1.489 apprenants. Les apprenants ayant la nationalité belge représentaient 39% des apprenants, soit 1028 apprenants. Parmi les apprenants ayant la nationalité belge, 41% des personnes étaient d'origine étrangère5. Enfin, on dénombrait 4 personnes apatrides. 121 apprenants n'ont pas communiqué d'information sur leur nationalité, soit 5%.

**Figure 5: Répartition des nationalités des apprenants – 2016**

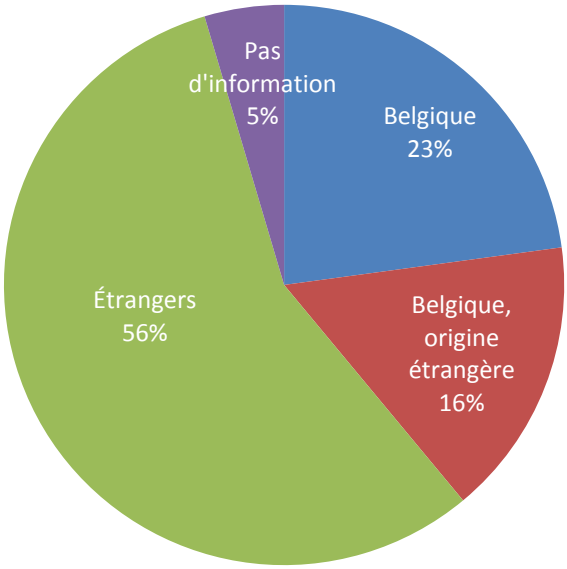


En 2016, 83 nationalités étaient représentées parmi les apprenants de Lire et Écrire sur le territoire wallon. Sur la carte ci-dessous, nous pouvons constater que les apprenants marocains, guinéens, syriens et afghans étaient les nationalités les plus représentées, après la nationalité belge, dans les formations de Lire et Écrire. Suite au récent phénomène migratoire lié au contexte géopolitique international, Lire et Écrire a constaté une augmentation significative du nombre de Syriens et d'Afghans en formation. Parmi les apprenants belges d'origine étrangère, les nationalités d'origine les plus représentées sont également les nationalités marocaine et turque.

[5] Les Belges d'origine étrangère sont les Belges qui ont acquis la nationalité belge par choix ou par option.

**Figure 6: Nationalité des apprenants -2016**

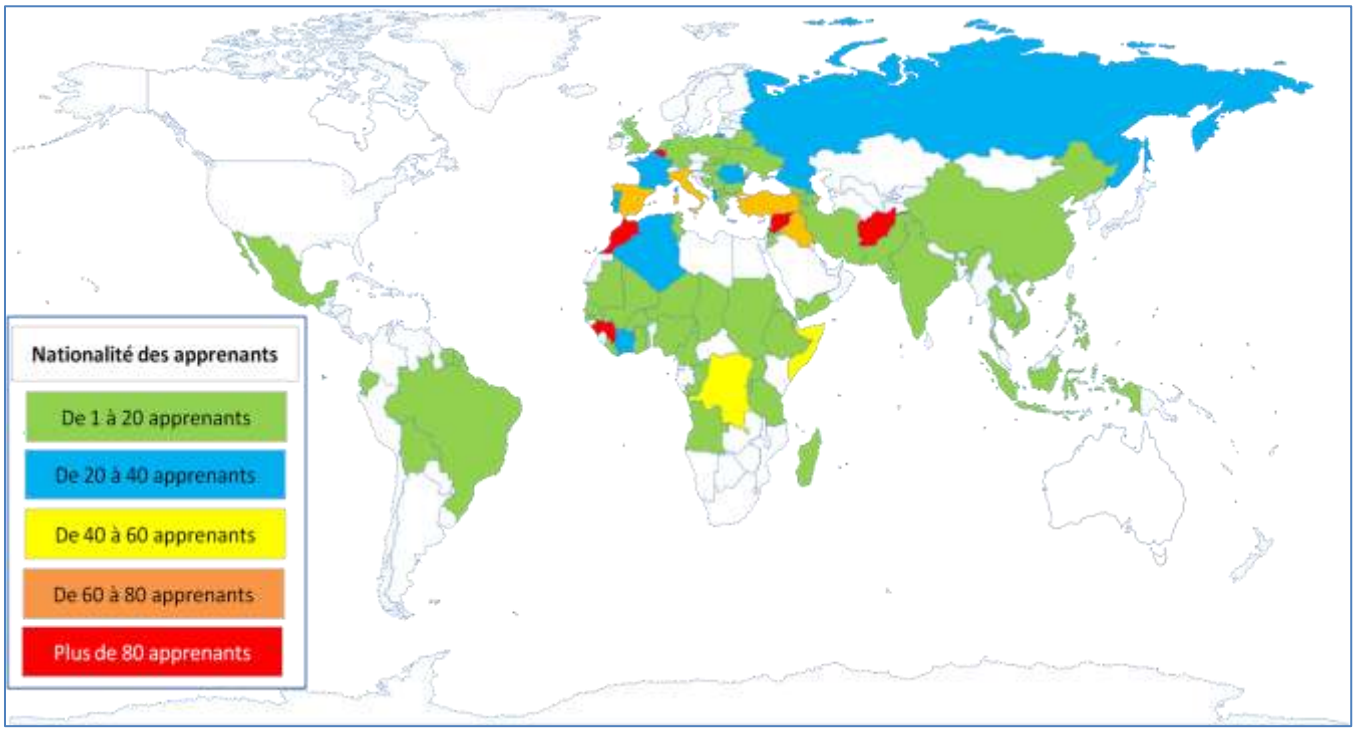


## *Scolarité des apprenants*

Le graphique ci-dessous présente la répartition des publics en fonction de leur lieu de scolarité (scolarisés en Belgique ou à l'étranger). On note que 28% des apprenants ont été scolarisés en Belgique contre 72% des apprenants à l'étranger.

**Figure 7: Lieu de scolarisation des apprenants-2016**

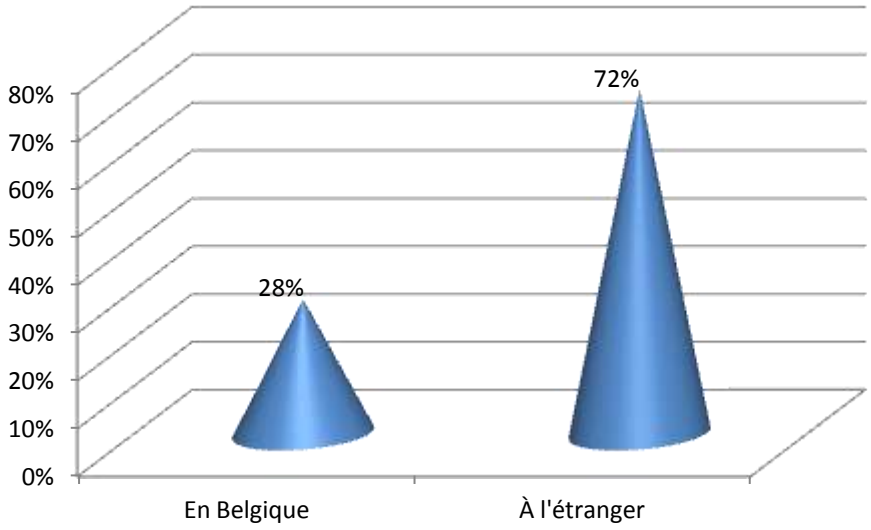


La proportion de personnes scolarisées en français était en 2016 de 39% parmi les apprenants de Lire et Écrire sur le territoire wallon. 61% l'ont été dans une autre langue.

## *Niveau de diplôme des apprenants*

**Tableau 3: Niveau de diplôme par Régionale-2016**

| Niveau de diplôme | BW | CMB | CSH | Lg-H-W | Lux. | Nam. | Ver. | Wapi | Total général |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Sans diplôme** | 230 | 200 | 144 | 424 | 236 | 177 | 344 | 250 | **1.994** |
| **Certificat d'études de base (primaire)** | 17 | 20 | 47 | 6 | 87 | 28 | 31 | 5 | **241** |
| **Enseignement secondaire premier degré (CE1D)** | 13 | | 1 | | | | | 1 | **15** |
| **Enseignement secondaire deuxième degré (CESI, CEDD, CE6P, CQ4 ou CQ6)** | 9 | 4 | 22 | | 16 | 8 | 22 | 4 | **85** |
| Général | 4 | | 4 | | 3 | 1 | 18 | 1 | **31** |
| Technique ou artistique de qualification ou de transition | | 1 | 6 | | 5 | 3 | 3 | 2 | **20** |
| Professionnel | 5 | 3 | 12 | | 8 | 4 | 1 | 1 | **34** |
| **Enseignement secondaire troisième degré (CESS)** | 8 | | 6 | | | 1 | 26 | | **41** |
| Général | 6 | | 4 | | | 1 | 26 | | **37** |
| Professionnel | 2 | | 2 | | | | | | **4** |
| **Enseignement supérieur ou universitaire** | 7 | | | | 2 | | 1 | | **10** |
| **Inconnu** | 5 | 7 | 9 | 1 | 5 | 3 | 3 | 5 | **38** |
| **Pas d'information** | 11 | 15 | 35 | 123[6] | 12 | | 2 | 9 | **218** |
| **Total général** | 300 | 246 | 264 | 554 | 358 | 217 | 429 | 274 | **2.642** |

Une grande majorité des apprenants à Lire et Écrire ont au maximum le niveau du certificat d'étude de base. En 2016, ce public représentait 84% de l'ensemble des apprenants.

Entre 2006 et 2011, le taux de personnes « non scolarisées/sans diplôme » a été d'ailleurs en constante augmentation, traduisant le recentrage de Lire et Écrire sur son public cible, à savoir les personnes les plus faiblement scolarisées.

Entre 2012 et 2016, l'évolution du niveau de diplôme a été globalement stable, la part des « non scolarisés/sans diplôme » oscillant entre 84% et 87%.

[6] Ce nombre élevé s'explique par le fait qu'il s'agit d'apprenants relevant de projets externes privés pour lesquels aucune donnée n'est collectée.

**Figure 8: Évolution du niveau de diplôme (2012-2016)**

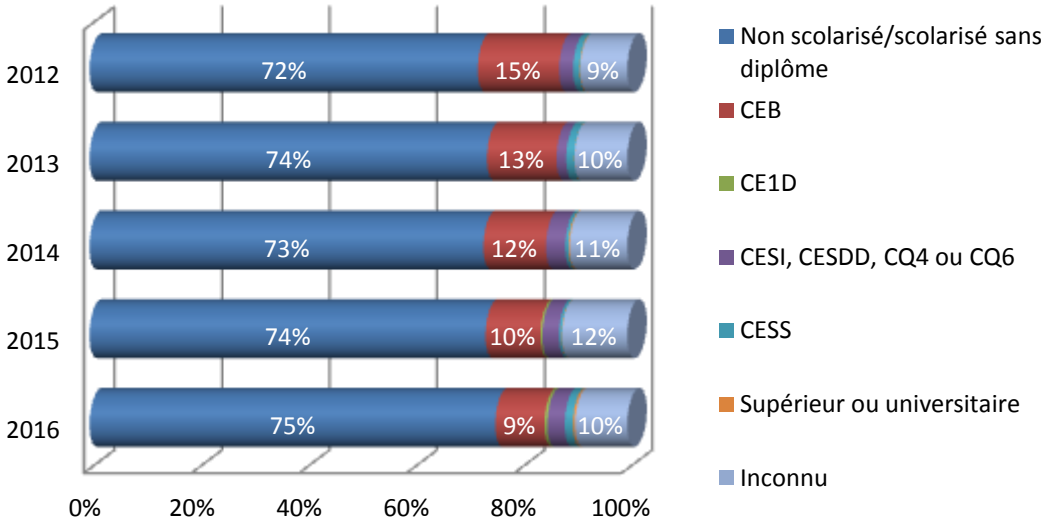


## *Statut socioprofessionnel*

**Figure 9: Statut demandeur d'emploi/ non demandeur d'emploi – 2016**

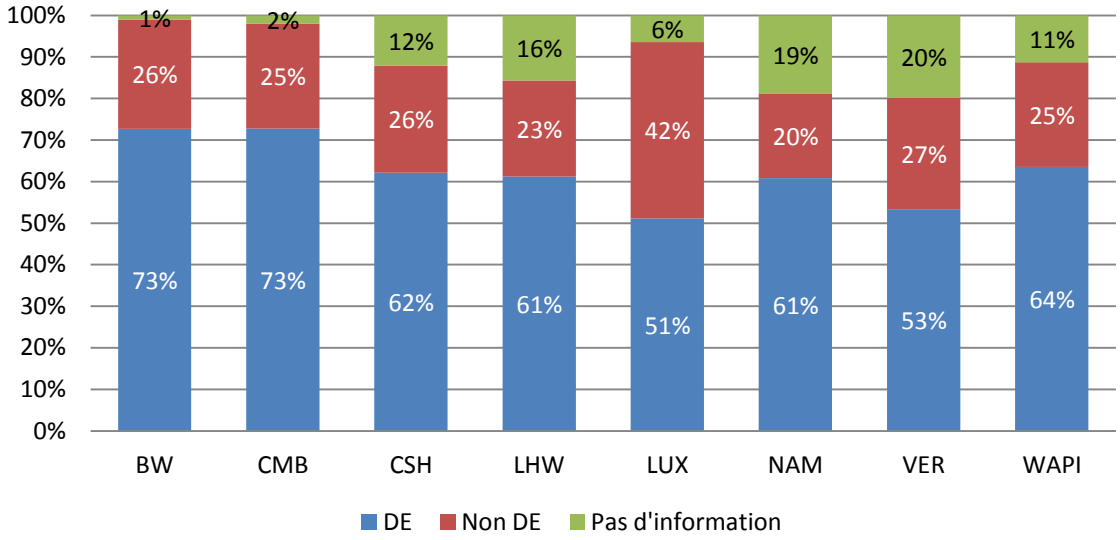


En 2016, les apprenants étaient principalement des demandeurs d'emploi (61% en moyenne). Le taux d'une Régionale à l'autre varie de 51% à 73% de demandeurs d'emploi. Depuis 2006, le taux moyen de demandeurs d'emploi est resté stable (entre 71 et 74%). Cette majorité de demandeurs d'emploi parmi les apprenants se justifie essentiellement par nos sources de financement.

Les statuts socioprofessionnels majoritaires au sein des apprenants sont ceux de chômeur complet indemnisé, personnes sans revenu propre ou personnes relevant du CPAS. Ces trois catégories constituent ensemble 87% du public identifié en formation à Lire et Écrire.

**Figure 10: Évolution du statut socioprofessionnel (2012-2016)**

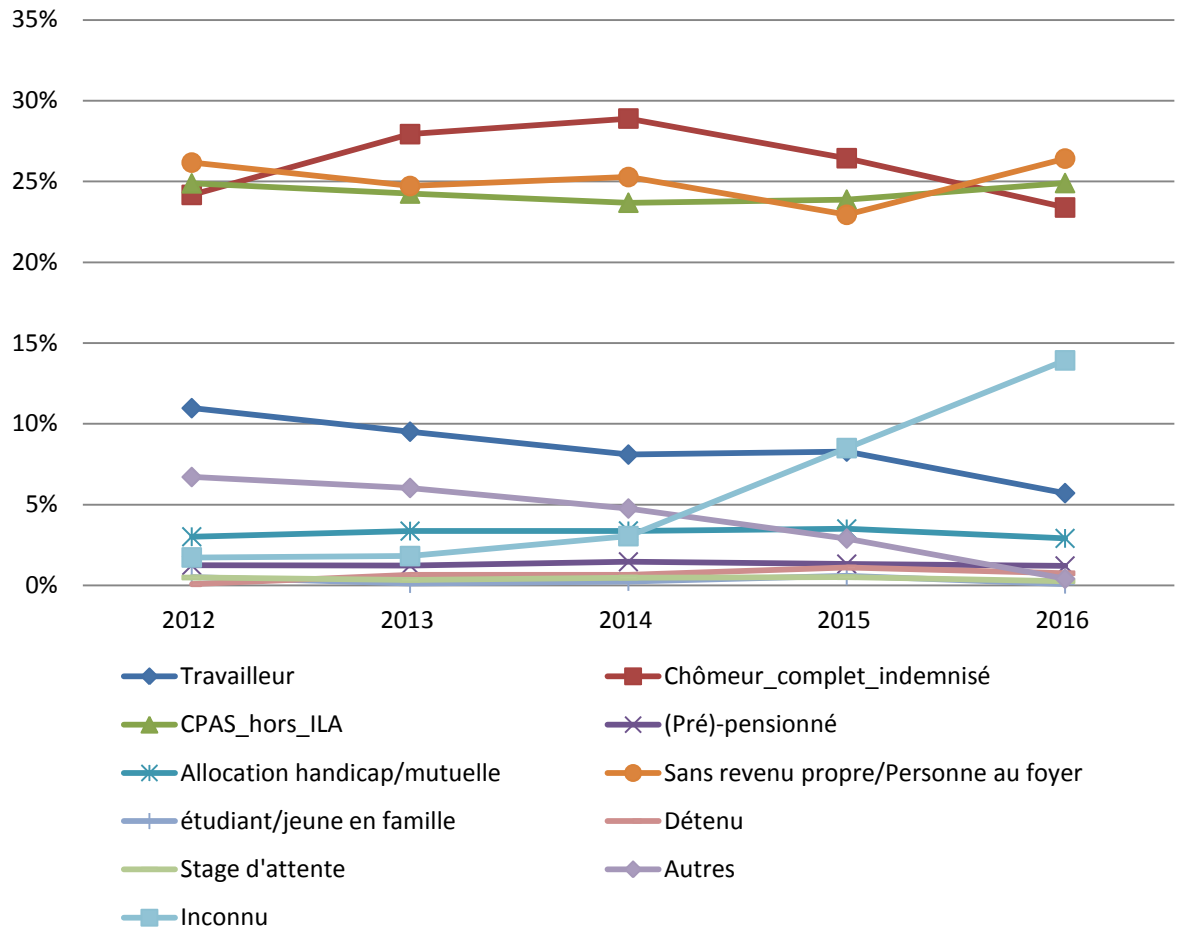


En 2016, la proportion des statuts socioprofessionnels était relativement stable par rapport aux précédentes années (2014 et 2015). On a constaté une légère baisse du taux de chômeurs complets indemnisés et une légère augmentation des personnes relevant du CPAS et des personnes sans revenus propres. La baisse la plus significative en 2016 a été constatée au niveau du nombre de travailleurs. Tandis que l'augmentation la plus significative en 2015 et en 2016 a été constatée au niveau du nombre de statuts inconnus ; cette augmentation est liée à la mise en place d'un nouveau système de récolte des informations concernant le statut socioprofessionnel.

## 2.3. Les actions en lien avec la mission de coordination de projets communs

### 2.3.1. Convention RW Alpha

La Convention Région wallonne alpha 2014-2016 a été conclue entre LEEW (au nom des 9 entités wallonnes de Lire et Écrire), la Ministre de l'emploi et de la formation et le Ministre de l'action sociale. Elle se décline en 4 objectifs :

- Objectif 1 : Apporter l'appui nécessaire au développement de la logique des plans d'action territoriaux pour l'alphabétisation, notamment en poursuivant la mise en réseau des opérateurs et en développant les actions de sensibilisation et de partenariat dans un objectif de prise en compte des personnes en situation d'illettrisme ;

- Objectif 2 : Développer l'accueil et l'orientation des publics et favoriser l'émergence de la demande en alpha ;
- Objectif 3 : Renforcer l'offre de formation en portant une attention particulière aux publics dits en (ré)affiliation sociale ;
- Objectif 4 : Soutenir la formation des travailleurs, en ce compris les personnes ayant le statut de travailleur au sens de l'article 60§7 de la loi organique des CPAS, avec un volet lié à la recherche de collaborations avec les fonds sectoriels et les partenaires sociaux et un volet formation.

En 2016, deux comités d'accompagnement avec la Région wallonne ont été organisés, l'un en avril, l'autre en octobre. Lors de ces comités, LEEW, avec l'appui des pilotes des missions pour compte de tous des objectifs 1 et 2, a présenté aux pouvoirs publics les réalisations dans le cadre de la mise en œuvre des 4 objectifs ainsi que les enjeux politiques pour le développement de l'alphabétisation en Région wallonne. A noter que la Funoc nous accompagne dans ces comités.

## Reconduction

La Convention arrivant au terme de sa seconde programmation en décembre 2016, la coordination wallonne de Lire et Écrire a piloté tout au long de l'année 2016 une réflexion concernant la négociation de sa reconduction à partir de 2017. Sur base d'un travail de réflexion mené en interne, au niveau de chaque Régionale et de la coordination – à partir de leur plan d'action spécifique, LEEW a réalisé une note synthétique visant à définir la position à adopter dans le cadre des discussions avec les cabinets des Ministres concernés. En synthèse, cette position plaidait pour le renouvellement de la Convention globalement dans la continuité de la précédente programmation, mais avec une réaffirmation explicite de la vision de l'alphabétisation comme un projet politique d'alpha populaire, et de son caractère transversal. Lire et Écrire proposait par ailleurs d'envisager une structure par axe, en mettant l'accent sur les connexions qui les relient entre eux, pour sortir du cadre actuel décliné sous forme d'objectifs relativement cloisonnés.

La coordination wallonne a représenté l'ensemble des entités wallonnes du Mouvement dans les négociations qui eurent lieu avec les pouvoirs subsidiant début de l'été et durant le second semestre de l'année. Ont ainsi été rencontrés les cabinets des Ministres Tillieux, Prévot, Magnette et Furlan. Pour le Ministre Président et le Ministre des Plans de cohésion sociale, l'objectif était qu'ils deviennent signataires de notre convention pour tendre toujours plus vers une convention intercabinets, dans la perspective de la construction d'un plan d'action pour l'alphabétisation en Wallonie. Malheureusement, ni l'un ni l'autre ne sera *in fine* partenaire dans la reconduction de notre convention en 2017, d'autres enjeux ayant prévalu sur celui de la politique d'alphabétisation.

Des retournements de situation fin d'année 2016, début 2017, ont fait que notre convention ne sera pas reconduite de façon pluriannuelle contrairement à ce qui avait dit par chaque cabinet politique lors de nos rencontres. Surpris de ce revirement lié à une posture strictement politique de la Ministre Tillieux (et non à une remise en cause de notre projet d'alphabétisation), LEEW a au mieux géré la situation pour ne perdre aucun financement.

## Rapport d'activités et tableaux de bord

Comme chaque année, la coordination wallonne a réalisé en 2016 le rapport d'activités qualitatif consolidé de la Convention RW alpha. La démarche de travail pour le réaliser se veut participative et interactive. Elle s'appuie sur des entretiens entre la coordination et les équipes[7] de chacune des Régionales autour de « focus » ; il s'agit par là de mettre en avant, pour chaque Régionale, une action spécifique menée au cours de l'année concernée, en la replaçant dans son contexte et en en faisant ressortir les enjeux. Une telle démarche permet d'illustrer concrètement le travail mené, ainsi que les priorités d'actions qui sont définies en lien avec les contextes dans lesquels évoluent les Régionales. Elle permet par ailleurs une prise de recul par rapport aux activités menées et donc une réflexion qui peut soutenir la réorientation des actions. Le rapport final comporte, au-delà du compte-rendu des focus, une synthèse de l'ensemble des actions réalisées par rapport aux 4 objectifs de la Convention, ainsi qu'une réflexion transversale concernant les enjeux traversant les actions réalisées.

Dans le cadre de la convention également, LEEW a piloté l'élaboration et le suivi d'un tableau de bord qui vise à rendre compte de ses actions vis-à-vis des pouvoirs publics de façon quantitative, deux fois par an. Les tableaux de bord de l'année 2015 ont été finalisés et présentés aux pouvoirs subsidiant en avril 2016, et les tableaux de bord du premier semestre 2016 ont été finalisés et présentés en octobre 2016.

Ci-dessous sont décrites les actions en lien avec le développement partenarial d'une part, et l'accueil, l'orientation des publics d'autre part, ces deux objectifs faisant l'objet de missions pour compte de tous, portées par des travailleurs de deux Régionales (LEE Wapi et LEE Luxembourg) avant un mandat wallon.

## Objectif 1 - Actions de sensibilisation et développement partenarial

Les 8 Régionales wallonnes déclinent leurs actions de sensibilisation et de développement de partenariats dans le cadre de spécificités territoriales, en fonction du contexte géographique (zones rurales, habitat dispersé…), de l'offre d'alphabétisation présente sur le territoire, des partenariats historiques, etc. Ces spécificités se reflètent dans les objectifs poursuivis et les plans d'actions des Régionales (maintenir une offre de formation, développer une offre de formation, développer le maillage partenarial sur un territoire donné…) et se traduisent par des actions de sensibilisation et de partenariat spécifiques (actions grand public, actions de sensibilisation de professionnels en contact avec un public en difficulté de lecture et d'écriture, travail de réseau…).

Les actions partenariales se déclinent principalement selon deux axes de travail.

D'une part, elles peuvent viser à améliorer la prise en compte des publics qui vivent l'illettrisme à travers une meilleure information des professionnels, la formation d'agents relais, l'accompagnement de professionnels dans la révision de leurs procédures de communication à destination des publics, etc.

D'autre part, elles peuvent également faciliter l'entrée en formation des personnes qui le souhaitent.

[7] L'équipe entière ou une partie de l'équipe.

En 2016, toutes les Régionales et la coordination wallonne ont par ailleurs contribué à porter le message de la campagne « Rosa, la vie en rose » sur l'ensemble des Régions bruxelloise et wallonne ; campagne qui vise à dénoncer la pression des politiques d'activation sur les demandeurs d'emploi, en particulier sur les moins qualifiés.

## Objectif 2 - Action d'accueil et orientation des publics – Recherche-action sur la dynamique motivationnelle

Depuis 2011, les questions d'accueil, d'orientation et d'émergence de la demande font l'objet d'une « mission pour compte de tous » portée par un représentant de la Régionale du Luxembourg et un représentant de la Régionale de Wallonie picarde, sous mandat wallon.

Dans le cadre de leur mission, les représentants de ces Régionales ont été amenés à animer un groupe de travail, à assurer un soutien dans les Régionales qui en ont fait la demande et à finaliser le rapport de la recherche-action démarrée en 2014, autour des dynamiques motivationnelles. Pour rappel, cette recherche-action vise à mieux comprendre et rendre compte de la diversité et du caractère dynamique de la motivation des apprenants pour mieux en tenir compte dans les pratiques d'accueil.

Le groupe de travail réunit des coordinateurs pédagogiques et des agents de guidance autour de l'analyse de la demande des apprenants et de leurs besoins en matière de formation, mais aussi des pratiques à l'œuvre en matière d'accueil et d'orientation des publics. En 2016, ce groupe de travail s'est réuni à 3 reprises. Les axes de travail poursuivis sont décrits ci-après.

Premièrement, Lire et Écrire s'est doté de nouveaux outils de travail : le cadre de référence pédagogique pour l'alphabétisation à Lire et Écrire, et un outil destiné à rendre les apprenants acteurs de leur processus d'évaluation, intitulé « mes chemins d'apprentissage ». Une réunion du groupe de travail a été consacrée à l'articulation entre ces outils et le travail des agents d'accueil et de guidance.

Au second semestre 2016, l'utilisation du nouveau test de positionnement a été généralisée à l'ensemble des Régionales de Lire et Écrire. L'implémentation du nouveau test dans les Régionales a été abordée au cours d'une réunion.

En 2016, nous avons également terminé la rédaction du rapport de la recherche-action menée avec les membres du GT. Une réunion du GT a été consacrée aux conclusions du rapport et à sa validation.

Enfin, la perspective de la nouvelle convention RW alpha a amené le GT à réfléchir aux indicateurs utilisés dans le tableaux de bord de l'objectif 2.

## Commission de conciliation

La Région wallonne, dans le cadre de son travail d'inspection des justifications financières, a rejeté plusieurs dépenses de notre convention liées principalement à l'action de LEE Namur et de façon moins conséquente à celle de LEE Liège Huy Waremme. LEEW a contesté le rejet de ces dépenses, ce qui nous a conduits à mettre en place une commission de conciliation tripartie : SPW, LEEW et médiateur de la Région wallonne.

Pour préparer cette commission, LEEW a piloté plusieurs réunions de travail avec les deux Régionales concernées et s'est adjoint les services de deux juristes afin d'étayer nos argumentaires de contestation.

L'aboutissement de ce travail de conciliation s'est conclu avec une proposition du médiateur de la Région wallonne en décembre 2016 qui globalement accepte nos arguments, excepté pour les dépenses de la Régionale de LEE LgHW. Le dossier se clôturera début 2017 par le paiement du solde de la convention qui avait été suspendu par le SPW.

### 2.3.2. Projet FSE 3.4. : Partenaires pour l'alpha 1 - Horizon 2020

### Promouvoir l'égalité des chances entre hommes et femmes et lutter contre les discriminations en Wallonie et à Bruxelles

En 2016, six des huit Régionales wallonnes ainsi que le CIEP Namur ont mis en place des actions de sensibilisation et développé des partenariats pour la prise en compte des personnes qui vivent l'illettrisme, dans le cadre d'un financement FSE piloté par LEEW. Ces actions sont en lien direct avec le contexte socio-économique de chaque territoire (le pôle d'activité économique, l'immigration, la mobilité…).

Beaucoup des activités ont été liées au développement des réseaux de partenaires aux échelles locales ou sous-régionales, via la participation ou l'animation de plateformes partenariales ainsi que dans les Instances Bassins EFE.

Les actions partenariales sont complémentaires aux actions de formation. Elles se situent avant, pendant et après le parcours en alpha de l'apprenant. En amont, la sensibilisation de partenaires permet d'améliorer la qualité de l'orientation. Pendant la formation, le partenariat facilite le suivi psychosocial de l'apprenant pour lui permettre de suivre la formation (crèche, mobilité, santé, projet professionnel). Et puis, les partenaires permettent aussi d'assurer les passerelles et filières de l'apprenant après sa formation en lien avec son projet d'insertion sociale et/ou professionnelle.

La question du droit à l'alpha concerne l'ensemble des acteurs de notre société. Mais elle n'est pas nécessairement une priorité a priori pour les partenaires que nous souhaitons sensibiliser ou mobiliser. Dans le combat que nous menons, aucun partenariat n'est a priori inutile. Par ailleurs, des associations, institutions et personnes ne sont pas sensibilisées et touchées par nos actions faute de ressources. Il nous incombe donc de prioriser les acteurs à sensibiliser et avec lesquels nouer des partenariats. Le travail partenarial est un travail « sur mesure » qui doit prendre en compte de nombreux aspects : réalités territoriales, contextuelles, institutionnelles… Dans le cadre de ce projet, les 6 Régionales impliquées et le CIEP Namur ont travaillé avec plus de 750 partenaires dont près de la moitié sont issus des secteurs de l'action sociale et de l'insertion socioprofessionnelle.

Au niveau de la coordination LEEW, les actions de sensibilisation ont été de l'ordre du lobby politique et de la production et diffusion d'analyses sur les pratiques et les problématiques liées à l'illettrisme. Une série de documents ont été produits afin de soutenir la réflexion sur les enjeux qui traversent le secteur de l'alpha en Région wallonne (cf Annexe 1 : Publications 2016).

### 2.3.3. Projet FSE 3.1. : Alpha 1 - Horizon 2020

### Accompagner et former les personnes menacées d'exclusion en vue de leur accès aux dispositifs d'insertion et de formation en Wallonie et à Bruxelles

Le projet FSE 3.1., ou projet « Publics éloignés », vise à développer des actions d'alphabétisation pour des personnes qui n'ont pas accès aux dispositifs d'alphabétisation existants. Dans ce cadre, une responsable de projets a été engagée à mi-temps depuis 2015, afin d'assurer un accompagnement pédagogique et méthodologique des 8 Régionales wallonnes.

Durant cette deuxième année d'activités, 6 Régionales wallonnes et le CIEP Namur ont mené l'action. Il s'agit de LEE Brabant wallon, LEE CSH, LEE WAPI, LEE LHW, LEE Luxembourg, LEE Verviers et le CIEP Namur. Chaque partenaire, en fonction de sa réalité de terrain, a mis sur pied un dispositif de formation visant à mobiliser d'une manière collective les personnes en situation d'illettrisme et très éloignées de l'emploi et la formation dans une perspective d'insertion socioprofessionnelle.

La responsable de projets a organisé et animé des groupes de travail ou de réflexion pédagogique sur ce projet ; elle a collecté et/ou conçu et rédigé des documents ressources sur les pratiques et accompagné, sur le terrain, la mise en œuvre des actions et leur évaluation continuée. Voici les activités réalisées en 2016 en termes d'appui pédagogique, administratif et de coordination :

#### Pilotage, organisation et animation des groupes de travail ou de réflexion pédagogique.

Deux journées ont eu lieu, dont les thématiques générales étaient :

- 30 mai 2016 : 1er travail d'introduction sur les thèmes de l'exclusion et l'inclusion
- 24 octobre 2016 : « Libertés et contraintes, quel est notre cadre et quelles sont nos libertés dans ce projet ? Découverte d'outils sur la société et l'utopie, rêver et entrevoir autre chose ».

Les discussions et les réflexions proposées lors de ces journées ont à chaque fois été soutenues par de nombreux supports et ressources théoriques et méthodologiques.

#### Collecte, recherche et/ou conception et rédaction de documents ressources sur les pratiques

Un article intitulé « Développer des projets avec les publics éloignés de l'alpha » a été rédigé et est paru dans le journal de l'Alpha n° 201 « L'alpha pour tous ?! ».

Les journées d'échanges ont par ailleurs été l'occasion de découvrir et manipuler des outils pédagogiques ou de partager et vivre des démarches en alpha ou en éducation populaire.

#### Accompagnement, sur le terrain, de la mise en œuvre d'actions et de leur évaluation continuée.

La responsable de projet a été disponible pour accompagner les formateurs concernés ou les équipes dans leurs recherches et dans la construction du projet.

Dans ce cadre, elle a contribué à l'animation du travail d'échanges de pratiques avec toute l'équipe de LEE CMB, dont les échanges en 2016 ont porté sur le projet « publics éloignés », et la mise en place d'un dispositif en 2017.

La responsable de projet a également mené un travail de préparation de l'action de formation avec un formateur de LEE Verviers.

Et elle a rencontré à plusieurs reprises la formatrice et la responsable pédagogique de LEE WAPI, le responsable pédagogique de LEE LHW, et le responsable pédagogique du CIEP Namur, afin de leur fournir un appui pédagogique. Ce travail d'accompagnement a été l'occasion de développer des outils, de proposer des ressources théoriques ou méthodologiques pour alimenter le travail en interne dans les Régionales concernées.

#### Soutien administratif

La responsable de projet a piloté le travail de collecte des données stagiaires 2016 auprès des différents partenaires, ainsi que la collecte des données relatives au rapport moral 2016, qu'elle a rédigé.

### 2.3.4. Rapport sur l'utilisation du Congé éducation payé auprès des apprenants

Le Congé Education Payé (CEP) permet aux travailleurs du secteur privé qui le désirent d'entrer en formation soit pendant, soit hors de leur temps de travail avec récupération des heures de formation, tout en bénéficiant du maintien de leur salaire, sans que l'employeur ne puisse s'y opposer (selon certaines conditions liées à leur contrat de travail). En Wallonie, Lire et Écrire a obtenu en 2003 la reconnaissance de sa formation dans le cadre du CEP. La coordination wallonne se charge annuellement du rapport d'activités à adresser aux pouvoirs subsidiant en lien avec cet agrément, en collectant les données requises et en rédigeant le rapport.

Sur la période de septembre 2015 à juin 2016, dans les Régionales wallonnes de Lire et Écrire, 12 apprenants travailleurs ont bénéficié du CEP dans le cadre de leur formation en alphabétisation.

# CHAPITRE 3 – LES MANDATS DE LEEW

## 3.1. L'Interfédé des CISP

L'Interfédé soutient et coordonne l'action du secteur des centres d'insertion socioprofessionnelle agréés par la Région wallonne. Cela représente un peu moins de 160 opérateurs, regroupés pour la plupart au sein des cinq fédérations qui composent l'Interfédé : ACFI, AID, Aleap, CAIPS et LEEW.

Ses missions principales se traduisent par la promotion du secteur de l'ISP auprès de nos partenaires publics et privés, le soutien au professionnalisme du secteur, le travail de représentation politique, la coordination et l'organisation de la formation continuée des travailleurs CISP, l'accompagnement des pratiques de terrain, l'appui à de nouvelles initiatives, etc.

### 3.1.1. Vice-présidence

En 2016, LEEW a assuré la vice-présidence de l'Interfédé.

Pour rappel, le conseil d'administration désigne parmi ses membres un/e président/e et un/e vice-président/e sur proposition de leur fédération respective. Ces mandats sont exercés à tour de rôle par un/e représentant/e de chaque fédération, selon l'ordre alphabétique. Ils ont une durée d'un an.

A ce titre, LEEW a été en soutien du président et du secrétaire général principalement dans le cadre du mandat politique, et a participé aux réunions de Bureau de l'Interfédé.

### 3.1.2. Assemblée générale et conseil d'administration

LEEW fait également partie du conseil d'administration, qui se réunit chaque mois sauf au mois d'août, ainsi que de l'assemblée statutaire, qui a eu lieu, en 2016, au mois de juin.

Les principaux sujets traités en CA en 2016 ont porté sur :

- la réforme CISP : demandes d'agrément, AGW relatif au financement, mise en place du GT transition CISP…
- la réforme APE : suivi des négociations menées par l'Unipso
- la concertation avec le Forem (problématiques des dispenses, F70bis, protection vie privée, contrat de coopération, Appels 8 et 9…)
- les IBEFE, avec la définition d'une note de positionnement
- les enjeux autours des plateformes territoriales et la redéfinition du cadre de référence pour les représentants au sein des plateformes et des IBEFE
- le suivi des mandats portés par le secrétaire général
- la communication sectorielle et la mise sur pied du salon de l'insertion socioprofessionnelle en 2017
- le suivi du décret et de son arrêté sur l'intégration des personnes étrangères ; le suivi du projet « plan d'accueil des migrants » piloté par le Forem
- le plan de lutte contre le radicalisme et la mise en place de formations en prison
- la représentation et coordination des centres PMTIC
- la problématique des CEFO et des cités des métiers

- la modification des statuts de l'Interfédé pour les mettre en accord avec l'évolution du décret CISP, des IBEFE…
- la question du PIIS et la définition d'un positionnement sectoriel à l'égard de ce plan individuel.

### 3.1.3. Bureau

Le Bureau de l'Interfédé se compose du président, vice-président (LEEW en 2016) et secrétaire général. Il a pour missions de :

- préparer les réunions du conseil d'administration et de veiller au suivi de l'exécution des mesures décidées,
- instruire les dossiers dont le charge le conseil d'administration,
- prendre les décisions fonctionnelles relatives à la gestion de l'association dans le cadre du budget approuvé par l'assemblée générale,
- assurer la gestion journalière en cas d'absence prolongée du secrétaire général,
- veiller à la bonne circulation des informations, assurée par le secrétaire général.

Le Bureau est un organe d'instruction des dossiers et d'exécution des décisions fonctionnelles ; les décisions stratégiques, relatives aux missions de l'association, étant de la seule compétence du conseil d'administration. 11 réunions ont eu lieu sur l'année 2016.

### 3.1.4. Autres instances

LEEW a également participé en 2016 aux GT et commissions suivantes :

#### Groupe de travail politique

Le GT politique se réunit pour traiter de façon approfondie certaines problématiques d'ordre politique en vue de préparer les réunions et décisions du conseil d'administration. Comme la principale actualité politique de l'année 2016 était celle du décret CISP, et au vu des enjeux que recouvre cette question, ce dossier a toujours été traité directement en conseil d'administration. Le GT Politique s'est réuni 2 fois sur l'année 2016.

#### Groupe de travail communication

Le groupe de travail communication a principalement travaillé sur la communication sectorielle avec l'édition d'une brochure, la réalisation de nouveaux logos (secteur et Interfédé) et la préparation du Salon de l'ISP de mai 2017. Cette communication sectorielle et l'organisation du salon recouvrent des enjeux majeurs en termes d'identité sectorielle à rendre visible et à promouvoir, de valorisation de l'action des CISP et des stagiaires, d'échanges entre centres, de rassemblement des partenaires et de nouveaux contacts à construire. Le GT Communication s'est réuni 9 fois en 2016.

#### Commission pédagogique

La commission pédagogique de l'Interfédé est chargée de mettre en œuvre les objectifs repris dans le plan d'action 2014-2016 validé par le conseil d'administration. A savoir :

- soutenir la cohérence sectorielle ;

- structurer la formation continuée des travailleurs/travailleuses et des équipes ;
- proposer chaque année une offre de formation adaptée aux besoins en compétences et en formation des travailleurs, cohérente avec les options pédagogiques du secteur ;
- actualiser les besoins en compétences et en formation des travailleurs et des équipes ;
- participer à l'élaboration des référentiels de formation dans le cadre des travaux menés par le SFMQ[8] et veiller à leur implémentation par les centres ;
- contribuer aux productions du SFMQ en lien avec les réalités des centres et des stagiaires ;
- soutenir le déploiement de la méthodologie référentielle dans le secteur, en cohérence avec les réalités des centres ;
- produire des référentiels pertinents ;
- diffuser et partager des pratiques et productions pédagogiques ;
- créer des outils pédagogiques à partir des outils de formation ;
- en lien avec l'enjeu de la reconnaissance des acquis, développer une analyse commune des enjeux sur l'évaluation des compétences des stagiaires, clarifier les orientations que pourrait prendre l'évaluation dans les CISP et définir un plan d'actions pour travailler ces questions en constituant un groupe de travail accompagné pour mener cette réflexion, avec des témoignages de centres et des partenaires.

Enfin, la commission pédagogique a décidé de réaliser un état des lieux de ce que recouvre la fonction d'accompagnateur social en vue de la production d'un référentiel.

Deux réunions de la commission pédagogique se sont tenues en 2016.

## Groupe de travail pédagogique

Les priorités du groupe de travail pédagogique sont déterminées par la commission pédagogique. En 2016, le GT pédagogique s'est réuni à 10 reprises et a développé les activités suivantes :

- finaliser, publier, diffuser via une matinale la grille générique sur les savoirs de base en situation professionnelle, et organiser une formation à son utilisation ;
- finaliser, publier et diffuser un référentiel Services aux personnes ;
- finaliser, valider et diffuser une grille des référentiels pour les formations de base ;
- contribuer à produire des outils pédagogiques ;
- mener un projet pilote de validation par dossiers ;
- examiner la pertinence de produire une note d'orientation pour le secteur sur ce que recouvre le bilan social ou socioprofessionnel du stagiaire
- développer des échanges de pratiques entre formateurs d'un même secteur d'activités : organiser la journée « les mijotés du secteur »
- participer à l'élaboration du nouveau plan d'action du Fonds 4S
- créer une rubrique Trans'Formation dans l'Essor
- évaluer le programme de formation 2015-2016
- élaborer et mettre en œuvre le programme de formation 2016-2017.

## Groupe de travail Juristes

[8] Service francophone des métiers et qualifications

En 2016, le GT Juristes a été moins actif que les années précédentes, notamment en raison du départ de plusieurs juristes expérimentés dans les fédérations. Le GT s'est réuni à 3 reprises et a travaillé sur certains aspects de l'arrêté CISP et sur la mise en place du PIIS (impacts, contraintes pour les centres), en soutien aux positionnements du conseil d'administration sur ces matières.

### Essor

La revue l'ESSOR est la revue trimestrielle du secteur de l'insertion socioprofessionnelle. Son comité de rédaction est composé d'un représentant de chaque fédération et de représentants de l'Interfédé. Imprimée à 1.200 exemplaires, elle paraît quatre fois par an.

En 2016, le comité de rédaction s'est réuni à huit reprises afin notamment de boucler les quatre numéros parus au cours de l'année :

- N° 75 : L'ISP au féminin ; numéro dans lequel LEEW a coécrit l'article « Regards croisés de centres de formation qui ont pris le parti d'organiser des formations exclusivement féminines ».
- N° 76 : CISP, questions de société et pouvoir d'agir ; numéro dans lequel LEEW a coécrit l'article « Des actions citoyennes concrètes ».
- N° 77 : Programme de formation 2016-2017.
- N° 78 : Les migrations, toute une histoire ; numéro dans lequel LEEW a écrit les articles « Présentation de l'initiative des mallettes «Bienvenue en Belgique» » et « Freins et Leviers à la formation des personnes en exil ».

### Caser

Le Caser est un GT composé d'un représentant par fédération en charge de l'analyse des données quantitatives et des études. Ce groupe a notamment pour objectif de discuter et valider les données quantitatives présentées dans la radioscopie stagiaires de l'Interfédé. Cette radioscopie est une présentation et une analyse des données quantitatives du secteur : heures réalisées, profil des stagiaires, études par Bassins EFE… En 2016, le CASER s'est penché sur la radioscopie pluriannuelle des années 2010-2012-2014. Le Caser s'est réuni une fois.

## 3.2. La Fesefa

La Fesefa est la Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes. En 2016, son conseil d'administration et les 2 chambres ont défini des positions communes et élaboré des propositions pour promouvoir et défendre les asbl membres en assurant leur représentation au sein de la CESSOC.

Les thèmes qui ont été traités sont les suivants :

- suivi de l'évolution des programmes d'aide à l'emploi ;
- réforme APE : LEEW a participé au GTi APE mis en place par la CESSOC qui a permis de s'entendre sur une position commune et de participer à l'élaboration des revendications du secteur non-marchand ;

- suivi et évaluation de la mise en œuvre du cadastre de l'emploi non-marchand en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- suivi de la réflexion sur l'évolution du mode de justification des subventions à l'emploi en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- définition des critères d'octroi et d'attribution des nouveaux postes Maribel social ;
- construction des revendications des employeurs des secteurs relevant de la communauté française et concernés par les accords du non-marchand et mise en lumière des besoins propres des différents secteurs en matière de financement structurel ;
- dossiers sectoriels propres au secteur de l'éducation permanente (moratoire, financement…).

En 2016, LEEW a participé à 13 réunions de la Fesefa.

## 3.3. Le comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes

Tout au long de l'année 2016, LEEW a activement participé aux diverses réunions organisées par le comité de pilotage de l'alpha. Nous y occupons un mandat comme représentant du secteur associatif, à côté de LEE Bruxelles et LEE Communauté française.

Les thématiques prioritaires de l'année 2016 ont eu trait au formulaire alpha sur la collecte de données pour le secteur de l'alphabétisation, le portefeuille de projets FSE, le lancement de l'étude sur les indicateurs d'évaluation, et la mise en route du 8ème état des lieux.

En 2016 a aussi été organisée une rencontre avec les coordinateurs et représentants alpha des Instances Bassins EFE. Celle-ci avait pour objectif de réaliser un état des lieux de la situation de l'alpha dans chacun des Bassins et d'élaborer ensemble des pistes de travail et de complémentarités dans nos actions. A ce stade, il n'y a pas eu de suivi par le comité de pilotage de cette réunion dont les objectifs restent malheureusement non atteints !

Enfin, LEEW a, en 2016, contribué à la définition par le Mouvement des priorités à aborder dans le cadre d'une Conférence interministérielle, qui par ailleurs tarde à s'organiser. Ces priorités sont au nombre de quatre :

- le choix politique de promouvoir l'alphabétisation populaire ;
- le maintien de l'alphabétisation dans un faisceau de politiques ;
- la création d'un espace de concertation pour le FLE en FWB ;
- la stabilité des moyens dans un secteur où l'offre est insuffisante par rapport à la demande.

### 3.3.1. Etude sur les indicateurs - Evaluation

Un 1er comité d'accompagnement relatif à une étude sur les indicateurs d'évaluation s'est tenu fin d'année. Ce travail se fait dans le prolongement de l'étude réalisée par le Girsef en 2012 ; il s'agit d'élaborer un référentiel, des outils et des indicateurs d'évaluation en alphabétisation des adultes. Soulignons que la construction d'un référentiel commun n'a pas pour objectif de standardiser l'action

d'alphabétisation mais de créer un outil apte à capter l'ensemble des impacts que peut produire une action d'alpha dans ses différentes dimensions.

Ce comité fut l'occasion de rencontrer les responsables du centre de recherche « Spiral » de l'université de Liège qui va mener l'étude, et de débattre de la démarche proposée pour réaliser le travail sur l'année 2017. L'approche proposée va inclure les opérateurs par le biais d'entretiens, d'études de cas et d'une enquête en ligne. Ceci permettra de faire apparaitre les tensions vécues par les organisations et de faire remonter leurs propositions.

#### 3.3.2. Formulaire alpha

Le Comité de pilotage a décidé de mettre en place un formulaire alpha, outil d'analyse de l'offre de formation en FWB. Lire et Écrire soutient cette initiative qui devrait permettre au secteur de bénéficier de données de suivi et d'analyse de l'offre et des politiques publiques qui y sont liées (travail mené précédemment par LEE Communauté française). Nous restons néanmoins vigilants à certains points ayant trait notamment au traitement des données, leur accès et leur utilisation, et au respect de la vie privée.

Mis en place en 2015, un GT « formulaire alpha » se réunit dans le cadre du développement de ce questionnaire électronique harmonisé pour l'ensemble du secteur de l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le groupe de travail s'est réuni trois fois en 2016. Il a principalement travaillé au cours de l'année sur la finalisation des questions du formulaire, ainsi que sur son lancement. Une discussion a été menée sur le retour à apporter aux associations du secteur par rapport au formulaire alpha complété, ainsi que sur le traitement des données récoltées.

2016 a donc par ailleurs été l'année du lancement de ce formulaire, portant sur les données 2015. LEEW a mené à ce titre un important travail d'analyse interne des données à collecter par les Régionales, et a produit une note d'analyse qui a été débattue au sein de l'Interrégionale. Après concertation entre elles sur les données à transmettre ou non, toutes les Régionales wallonnes, avec l'appui de la coordination wallonne, ont remis au comité de pilotage un fichier reprenant les données du formulaire en ligne sélectionnées par Lire et Ecrire.

## 3.4. Le comité d'accompagnement de la convention RW Alpha

Notre convention RW Alpha prévoit l'organisation de deux comités d'accompagnement par an.

Ceux-ci ont été organisés les 15 avril et 25 octobre 2016, et ont rassemblé des représentants :

- de la Ministre wallonne de l'emploi et de la formation, qui préside le comité
- du Ministre-président de la Région wallonne
- du Ministre wallon de l'Action sociale et de l'Egalité des chances
- du Ministre wallon des pouvoirs locaux
- des directions suivantes du SPW
    - DGO6, Direction des politiques transversales
    - DiCS, Direction interdépartementale de la cohésion sociale
    - DGO5, Direction de l'action sociale

- du secrétariat permanent de la Conférence interministérielle de l'alphabétisation,
- du Forem
- de Lire et Écrire en Wallonie et de la Funoc.

Ces comités d'accompagnement permettent :

- d'assurer le suivi opérationnel et financier de la convention ;
- de débattre et de négocier les stratégies de lutte pour l'alphabétisation dans chaque territoire et sur l'ensemble de la Wallonie ;
- de présenter des « tableaux de bord » afin de relater l'action réalisée grâce à la convention.

## 3.5. Le Plan wallon de lutte contre la pauvreté : comité transversal d'encadrement

En septembre 2015, le Gouvernement wallon adoptait son Plan wallon de lutte contre la pauvreté. Parmi ses objectifs, renforcer les leviers qui ont un effet direct sur les situations de pauvreté. L'alpha n'en faisait toutefois pas partie. Seul un indicateur de déprivation matérielle était pris en compte, faisant l'impasse sur les mécanismes structurels tant sociaux que culturels qui sont à l'origine de la précarité et de la pauvreté.

Face à ce constat, LEEW a souhaité participer aux évaluations annuelles du Plan et disposer ainsi d'une place d'interpellation au regard de sa mise en œuvre. C'est ainsi que LEEW est devenue membre du comité transversal d'encadrement, piloté par l'Iweps. Les autres membres sont le RWLP, le mouvement LST, la Fédération des CPAS, l'ULB, l'ULg, l'UCL, la DGO5, la DiCS et le SPW politiques transversales. La première réunion de ce comité a eu lieu en janvier 2016. A cette occasion, l'Iweps a présenté les indicateurs d'évaluation utilisés et la démarche d'analyse proposée. Face aux propositions, LEEW a pu, en soutien avec les autres partenaires associatifs membres du comité, insister sur l'importance de la dimension participative de l'évaluation (bénéficiaires et acteurs de terrain) au-delà du relevé d'indicateurs statistiques. A souligner la volonté politique de mener une étude longitudinale de la pauvreté sur les personnes en fin de droits.

# CHAPITRE 4 – LE FONCTIONNEMENT DE LEEW

## 4.1. L'équipe

En 2016, LEEW a compté 11 travailleurs sous contrat, correspondant à 9,30 ETP. Toutefois, la réalité de terrain a été quelque peu différente. D'une part, nous avons enregistré 3 départs au cours de l'année qui n'ont pas été remplacés ; il s'agit des postes de conseiller politique, conseiller juridique et coordinatrice de projets. D'autre part, plusieurs personnes ont été en maladie longue durée et non remplacées également dans leur fonction. Enfin, certains travailleurs ont pris un congé parental à 1/5 ETP. C'est donc avec une équipe plus que réduite à plusieurs moments de l'année que LEEW a mené au mieux son plan d'actions.

## 4.2. Les Instances

### 4.2.1. Instances de LEEW

#### Le cadre des missions LEEW

Début 2014, le Conseil d'administration de LEEW décidait d'entamer une réflexion et un travail autour des missions de la coordination wallonne. En septembre 2015, une note du Bureau intitulée « Cadre de référence LEEW » était déposée auprès des deux mouvements ouvriers et du conseil d'administration. Le calendrier initial prévoyait un processus décisionnel pour fin 2015. Cet agenda n'a pas pu être tenu notamment en vue de permettre aux CA des Régionales de s'approprier la note, d'en débattre en interne et de revenir en collectif auprès du CA wallon. Ce processus s'est donc étendu à 2016 et n'a pas pu se clôturer non plus au cours de cette année, les réunions de travail entre les deux mouvements MOC/MOS n'ayant pas abouti et la phase de discussion étant toujours en cours.

L'équipe de la coordination wallonne a également souhaité participer à ce processus de réflexion et s'est réunie à plusieurs reprises afin de construire une analyse collective sur les missions de LEEW qu'elle a partagée avec le Bureau en mars 2016.

#### Assemblée générale

Une assemblée générale ordinaire s'est tenue le 23 juin 2016. Les points suivants ont été abordés :

- modification des statuts
- démissions et nominations d'administrateurs suite à la réorganisation de LEEW
- approbation des comptes annuels 2015
- budget 2016
- rapport du réviseur
- présentation du rapport d'activités 2015

## Conseil d'administration

Le conseil d'administration de LEEW (CA LEEW) se compose des 8 Régionales wallonnes de Lire et Écrire, représentées chacune par deux mandataires ; des représentants des deux mouvements ouvriers fondateurs ; et de la direction de LEEW. Chacune des directions de Régionale est invitée à participer au conseil d'administration afin d'assurer le lien entre les orientations politiques et stratégiques du mouvement et l'activité sur le terrain.

En cours d'année, suite à la réorganisation de LEEW dans le cadre de la redéfinition de son cadre de missions, plusieurs changements ont été opérés au niveau des représentants des mouvements et de la coprésidence.

En 2016, il y a eu 8 conseils d'administration. Hormis les thèmes de gestion courante (personnel, budget, comptes…), les principaux thèmes de fond abordés lors de ces réunions ont été :

- le parcours d'intégration dans sa dimension politique et opérationnelle, la collaboration avec les centres régionaux d'intégration et la rencontre fixée avec les CRI le 28 avril ;
- le suivi des rencontres avec les Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi ;
- le suivi de notre convention RW Alpha : comité d'accompagnement, commission de conciliation, reconduction de la convention à partir de 2017 ;
- les réformes CISP/APE et la mesure des impacts sur les Régionales ;
- la collecte des données dites « sensibles » dans le cadre de notre programmation FSE ;
- les missions de Lire et Écrire en Wallonie et la mise en place de l'Interrégionale ;
- le suivi de notre mandat auprès de l'Interfédération des EFT/OISP ;
- la répartition des moyens coordonnés entre les 8 Régionales wallonnes ;
- la demande d'agrément CISP.

## Bureau

Le Bureau traite des matières déléguées par le Conseil d'administration et portant sur la gestion du personnel de la coordination wallonne, le suivi de la mission politique, le mandat de représentation au CA de Lire et Écrire Communauté française et le fonctionnement des entités Lire et Écrire au niveau wallon. En 2016, il y a eu 12 réunions du Bureau. La composition du Bureau a été modifiée suite aux démissions et nouvelles nominations au sein des représentants des mouvements au conseil d'administration. Ainsi, ce sont deux nouveaux représentants du MOS qui siègent au Bureau depuis septembre 2016.

## Conseil des directions wallonnes / Interrégionale

Suite à l'évolution des missions de la coordination wallonne, les réunions dites d'« Interrégionale » (IR) ont remplacé le conseil des directions wallonnes (CDW) dès le second semestre 2016. Le CDW, présidé par la direction de LEEW, s'est tenu 7 fois de janvier à juin et l'Interrégionale, présidée par les deux co-présidents, s'est tenue 4 fois de septembre à décembre.

Le CDW, devenu l'Interrégionale, a un mandat pour opérationnaliser les décisions du conseil d'administration, préparer les dossiers à débattre en conseil d'administration, échanger et discuter des avancées des projets communs en cours ou encore opérationnaliser le plan d'actions de LEEW.

Hormis les points de gestion courante, les principaux points qui ont été traités en CDW et en Interrégionale au cours de l'année ont relevé des matières suivantes :

- la convention RW Alpha : préparation des comités d'accompagnement, détermination de la répartition des moyens entre les objectifs, présentation des tableaux de bord, commission de conciliation, enjeux de la reconduction ;
- convention externe personnes étrangères ou d'origine étrangère : échange autour de la mise en œuvre de la subvention ;
- le suivi de notre mandat auprès de l'Interfédération des CISP ;
- les réformes CISP/APE et la mesure des impacts sur les Régionales ;
- la collecte des données dites « sensibles » dans le cadre de notre programmation FSE ;
- le comité de pilotage de l'alphabétisation : priorités d'actions, remplissage du formulaire alpha, préparation d'une conférence interministérielle ;
- le décret CISP : travail autour du dossier de demande d'agrément et de l'arrêté, surtout sous son aspect financement ;
- le volet ISP du parcours d'intégration ;
- la gestion de la répartition des moyens coordonnés entre les 8 Régionales ;
- la gestion et le développement de la base de données apprenants ;
- les plateformes associatives et les Bassins EFE ;
- la recherche-action sur les dynamiques motivationnelles ;
- divers appels à projets rentrés par les Régionales ;
- le portail wallon Alpha/FLE lancé par les Centres régionaux d'intégration ;
- les actions de terrain des Régionales.

## Réunion d'équipe et accompagnement collectif

L'équipe s'est réunie 10 fois au cours de l'année 2016, et a participé à une journée de mise au vert à Durbuy en décembre.

Ces réunions sont l'occasion pour chacun d'être tenu au courant de l'actualité des différents pôles, et plus largement de l'actualité du Mouvement et du secteur. Elles sont aussi un lieu d'échanges sur les enjeux et objectifs de nos missions et sur les matières liées à la gestion quotidienne.

Plusieurs dossiers ont fait l'objet d'un travail en équipe : la révision de la feuille de route, la création d'un outil online permettant l'accès des travailleurs des Régionales à divers documents communs (initié lors de la mise au vert), l'organisation de rencontres avec les équipes des Régionales, la préparation de l'échéancier des Régionales, l'organisation de l'AG….

D'autres matières ont également été abordées : la conception par les 3 coordinations d'un outil reprenant le plan d'actions du mouvement, les précautions pour éviter une attaque informatique, la campagne du 8 septembre, le nouveau test de positionnement, l'organisation de réunions thématiques…

De plus, l'équipe de LEEW a assisté en février à une séance d'information organisée par les représentants des travailleurs sur la concertation sociale, en vue de préparer les élections sociales de mai 2016.

Grâce à un financement du Fonds 4S, l'équipe a par ailleurs pu bénéficier d'un accompagnement extérieur dont l'objectif initial était de faciliter l'appropriation par chacun du cadre de travail lors de la redéfinition des missions de LEEW par les mouvements et le conseil d'administration.

Cinq réunions avec Explicite, l'accompagnateur choisi, ont eu lieu en 2016. La redéfinition des missions de LEEW n'ayant pas abouti dans les délais prévus, les objectifs ont dû être redéfinis en cours de travail, en lien notamment avec l'inquiétude suscitée par cette incertitude quant à la redéfinition des missions. Les premières réunions ont permis de souligner l'implication de chacun dans le projet de Lire et Écrire, mais aussi de constater une volonté de renforcer la cohésion au sein de l'équipe, ainsi que les liens avec les équipes des Régionales. Plusieurs projets ont été évoqués pour répondre à ces constats : l'organisation de moments conviviaux en dehors des réunions d'équipe, des déplacements en équipe dans les Régionales pour faire connaître la coordination wallonne et ses travailleurs ainsi que pour échanger autour des attentes des équipes de Régionales vis-à-vis de la coordination, un aménagement plus convivial des locaux.

La mise en œuvre de ces projets est en cours, et l'accompagnement se prolongera au cours du premier semestre 2017.

### 4.2.2. Instances du mouvement

La coordination wallonne travaille en étroite collaboration avec les coordinations de Lire et Écrire Bruxelles et communautaire, et participe aux diverses instances pilotées par cette dernière.

#### Assemblée générale de Lire et Écrire Communauté française

En 2016, il y a eu une assemblée générale de Lire et Écrire Communauté française le 23 juin. Les points traités ont été :

- démissions et nominations des membres ;
- renouvellement du conseil d'administration ;
- présentation du rapport d'activités 2015 ;
- approbation des comptes annuels 2015 ;
- présentation du budget 2016 ;
- présentation des comptes consolidés 2015.

#### Conseil d'administration de Lire et Écrire Communauté française

Au cours de l'année 2016, il y a eu 7 conseils d'administration. Hormis les points de gestion de l'association, les principaux thèmes abordés lors de ces réunions ont été :

- le cadre de référence pédagogique ;
- le décret éducation permanente (justification 2014 et dispositif d'évaluation du plan quinquennal) ;
- la programmation des projets FSE 2014-2020 ;
- le comité de pilotage de l'alphabétisation, le formulaire alpha et la conférence interministérielle ;
- les Bassins EFE ;
- la procédure UTE en cas de difficultés socio-économiques d'une entité du Mouvement ;
- la campagne du 8 septembre ;

- le suivi des projets en cours.

### Secrétariat général

Les réunions de secrétariat général réunissent les directions de LEEW, LEE Bruxelles et LEE Communauté française. 6 réunions se sont tenues en 2016. Le secrétariat général vise à coordonner les missions des trois coordinations et leur mise en œuvre, ainsi qu'à échanger sur l'actualité politique et l'évolution des dossiers qui y sont liés. Les réunions permettent aussi de préparer certains points du Conseil d'administration communautaire ou du Collège des directions.

### Collège des directions

Lors de l'année 2016, il y a eu 10 réunions du collège des directions. Ces réunions réunissent les directions de LEEW, des Régionales wallonnes, de LEE Communauté française et de LEE Bruxelles.

Le collège des directions a notamment travaillé sur :

- les priorités du travail du mouvement en 2016 ;
- l'évaluation du plan quinquennal du décret Education permanente ;
- la campagne du 8 septembre ;
- la répartition des moyens Education permanente ;
- le cadre de référence pédagogique ;
- le suivi des groupes de travail : cadre de référence pédagogique et réseau des apprenants ;
- la préparation du Printemps de l'alpha.

### Conseil d'entreprise

Lire et Ecrire, organisée en une seule unité technique d'exploitation, possède son conseil d'entreprise, lieu d'information et de consultation entre employeurs et travailleurs.
LEEW occupe deux mandats au sein du conseil d'entreprise :

- un en tant que représentant des employeurs (vice-présidence)
- un en tant que représentant des travailleurs (depuis les élections sociales de mai 2016).

Le conseil d'entreprise s'est réuni 10 fois en 2016.

## 4.3. Les missions pour compte de tous

Les missions pour compte de tous (MPCT) ont été mises en place à partir d'octobre 2011 dans le cadre de la coordination de plusieurs objectifs de la convention RW Alpha. Ces missions sont portées avec un mandat LEEW par plusieurs travailleurs de Régionales pour le compte du collectif.

Dans la continuité des années précédentes, deux missions ont été pilotées par des Régionales pour le compte de tous en 2016 :

- coordination des actions de sensibilisation et développement partenarial, pilotée par un travailleur de Lire et Écrire Wallonie picarde ;

- coordination des actions d'accueil, orientation et émergence de la demande, pilotée conjointement par deux travailleurs des Régionales de Lire et Écrire Luxembourg et Lire Écrire Wallonie picarde.

Les MPCT bénéficient de l'appui et l'accompagnement de membres de l'équipe LEEW : transversalité entre objectifs, interlocuteur des pilotes, codéfinition des indicateurs des tableaux de bord, collecte des données via la base de données, analyses des données, soutien à la réflexion, soutien logistique… Le fait que ces missions soient portées par plusieurs travailleurs de Régionales permet :

- le renforcement de l'interaction et de la collaboration entre Régionales et la coordination wallonne (regard croisé)
- un appui sur l'expertise de terrain : confrontation des points de vue qui enrichit l'analyse et le pilotage.

Le tableau ci-après présente les modalités d'opérationnalisation des deux missions en 2016.

**Modalités d'organisation des missions pour compte de tous en 2016**

| | **Coordination Sensibilisation, développement partenarial** | **Coordination Accueil, orientation, émergence de la demande** |
|---|---|---|
| **Coordination** | 1 pilote :<br>LEE Wallonie picarde | 2 pilotes :<br>LEE Wallonie picarde<br>LEE Luxembourg |
| **Durée du mandat** | Convention RW Alpha 2014-2016 = jusqu'au 31/03/2017[9]. | |
| **Temps de travail** | 1 x 1/2 ETP | 2 x 1/5 ETP |
| **Accompagnement** | Comité d'accompagnement avec directions LEE Verviers et LEEW | Comité d'accompagnement avec directions LEE Wallonie picarde et LEEW |
| **Moyens d'action avec les Régionales** | GT « objectif 1 » | GT « objectif 2 » |

## 4.4. Les groupes de travail structurels

### 4.4.1. Groupe de travail administratif et financier

Le groupe de travail administratif et financier regroupe les responsables administratifs et financiers des Régionales wallonnes, de la coordination wallonne, de Lire et Écrire Communauté française et de Lire et Écrire Bruxelles. Ce GT, piloté par la coordination wallonne, travaille sur la cohérence et l'harmonisation des pratiques administratives et financières au sein du mouvement Lire et Écrire en

[9] La fin du mandat en mars 2017 permettra aux pilotes de finaliser les rapports et autres documents émanant de 2016.

fonction de l'évolution des contextes, du cadre administratif et financier, en articulation avec les lignes directrices et les contraintes des pouvoirs publics.

Le GT administratif et financier s'est réuni trois fois au cours de l'année 2016. Voici la liste des principaux thèmes abordés lors de ces réunions :

- les modalités de traitement comptable et de justification des crédits d'ancienneté APE ;
- les recommandations du réviseur et les adaptations du plan comptable à adopter pour la clôture des comptes 2015 ;
- les nouvelles dispositions au niveau du cadastre de l'emploi éducation permanente ;
- la présentation des nouvelles dispositions administratives et financières pour la programmation FSE 2015-2020 ;
- l'annonce des modifications en matière d'ONSS liées au Tax shift ;
- le calcul des ETP pour les divers dossiers (rapport Maribel, rapport APE, Bilan social, FSE…).
- l'utilisation du fichier d'extraction comptable via BOB ;
- la modification des règles comptables (AR du 18/12/2015)
- les marchés publics et l'utilisation du logiciel 3P
- le dossier coordonné de justification Région wallonne ;la programmation d'un GT spécifique lié à la réforme CISP à prévoir début 2017.

### 4.4.2. Groupe de travail Base de données

Le GT Base de données est composé de membres des 8 Régionales wallonnes ainsi que d'un représentant de la coordination wallonne, et s'est réuni deux fois en 2016. Ce GT a pour but de développer et d'adapter la base de données existante pour qu'elle corresponde à la demande des utilisateurs et aux réalités institutionnelles, politiques et administratives wallonnes ; et de développer la base de données pour qu'elle vise une meilleure efficience et efficacité au niveau de la collecte et l'analyse des informations. Le mandat du groupe de travail consiste précisément à :

- présenter et informer les Régionales quant au développement et à l'avancement de la base de données en ligne ;
- former les membres des Régionales à l'utilisation de la BDD et développer de bonnes pratiques au niveau de cette utilisation ;
- répondre aux interrogations des Régionales quant à l'implémentation de ce nouvel outil dans leur Régionale ;
- évaluer le fonctionnement de la base de données ;
- proposer divers développements de la base de données.

Lors des deux rencontres en 2016, le GT a abordé les questions suivantes : le formulaire alpha du comité de pilotage de la conférence interministérielle, le formulaire stagiaire FSE, le développement du formulaire concernant les niveaux de diplôme…

### 4.4.3. Comité de pilotage Base de données

En 2014 a par ailleurs été mis sur pied un groupe de pilotage de la base de données, composé de 4 participants représentant les Régionales et deux participants représentant LEEW, pour établir une stratégie de développement en lien avec les enjeux, objectifs et priorités du mouvement Lire et Écrire, et en fonction des réalités de terrain. De plus, le groupe de pilotage permet d'aborder des

questions de fond en lien avec la base de données et son utilisation. Enfin, le groupe de pilotage est mis en place pour assurer une cohérence et une réflexion sur plusieurs années des développements de la base de données. Le mandat du groupe de pilotage consiste précisément à :

- réaliser une prospective de développement en lien avec les priorités de Lire et Écrire en termes institutionnels, politiques, administratifs et analytiques (analyses/études) ;
- établir un plan d'action en lien avec le plan d'action BDD de Lire et Écrire Wallonie ;
- mener une réflexion sur l'exploitation et l'interprétation des données de la BDD ;
- veiller à l'harmonisation des pratiques (complétion de la BDD…) en lien avec l'exploitation et l'interprétation des données.

Lors de ses 4 réunions en 2016, le groupe de pilotage a abordé des questions relatives au formulaire alpha du comité de pilotage, aux données demandées par le FSE et au nouveau test de positionnement de Lire et Écrire. La base de données étant en activité depuis 5 ans, le groupe de pilotage a par ailleurs convenu de réaliser une évaluation de celle-ci afin de déterminer les axes des futures évolutions de l'outil, ainsi que de simplifier et rationnaliser les différents formulaires et requêtes

### 4.4.4. Groupe de travail Objectif 1

En vue d'atteindre les objectifs opérationnels de la convention Région wallonne Alpha 2014-2016, relatifs aux actions de sensibilisation et de développement partenarial, ce groupe de travail a été mis en place avec la participation des travailleurs des Régionales en charge de la sensibilisation et du développement partenarial, pour soutenir les Régionales dans le développement de leur plan d'actions de sensibilisation, dans l'appropriation du cadre des sources de financement et dans le suivi des tableaux de bord. Ce groupe s'est réuni à trois reprises en 2016.

### 4.4.5. Groupe de travail Objectif 2

Ce groupe de travail a été mis sur pied, en lien avec l'objectif 2 de la convention Région wallonne Alpha, dans le but d'interroger et d'améliorer les pratiques liées à l'accueil, l'orientation et l'émergence de la demande, au niveau des différentes Régionales wallonnes, en vue d'une meilleure connaissance et compréhension des publics et des besoins en alpha. Il s'est réuni trois fois en 2016.

## 4.5. Les groupes de travail spécifiques

Un seul groupe de travail spécifique a été mis en place en 2016 : le GT CISP.

### Groupe de travail CISP

Afin de soutenir et de coordonner le dossier d'agrément CISP des Régionales, plusieurs réunions de travail ont eu lieu en 2016 :

- 2 collectives : en présence de toutes les Régionales, afin de coordonner la rédaction de la demande d'agrément sur les aspects communs qui portaient, par exemples, sur la présentation générale, les modalités d'accueil, d'accompagnement social et de partenariat, le contrat pédagogique, les attestations, le modèle de ROI et gestion des plaintes…
- 4 individuelles : en présence d'une seule Régionale, suite à sa demande, afin de la soutenir dans la production de ses parties spécifiques.

Table des matières

# CHAPITRE 5 – LES PERSPECTIVES 2017

Le rapport d'activités 2015 se clôturait en identifiant une multitude de défis majeurs à relever en 2016. Nous ne nous étions pas trompés comme en témoigne ce rapport. L'année 2017 s'annonce tout aussi bien remplie en actualités politiques, actions et projets à mener.

Sur le plan politique, le contexte actuel nous conduit à une extrême vigilance. Les politiques publiques d'activation, d'intégration ou d'austérité ne nous rassurent pas pour l'avenir de notre public et de nos actions. Nous devrons plus que jamais défendre le droit à l'alphabétisation pour tous et lutter contre l'exclusion et la précarisation des personnes en situation d'illettrisme.

A ce titre, la reconduction pluriannuelle de notre convention intercabinet Région wallonne alpha est essentielle pour promouvoir une action d'alphabétisation transversale et concertée en Wallonie. L'avenir récent nous a malheureusement appris que 2017 sera une année de transition pour notre convention dont les objectifs et les moyens sont néanmoins maintenus. L'enjeu se porte donc sur les années futures 2018 à 2022, 2023… Cette année de transition peut alors être considérée comme une opportunité de renégocier une véritable politique d'alpha en Wallonie, dépassant les positionnements politiques des uns et des autres, et intégrant une vision globale qui inclut les enjeux de l'alphabétisation qu'ils soient liés à la lutte contre la pauvreté, l'intégration des personnes étrangères ou la cohésion sociale.

En particulier, nous serons attentifs à la question du dispositif et du parcours d'intégration, à nos collaborations avec les centres régionaux d'intégration, à la place de l'alpha face au FLE, à l'accueil des publics migrants et l'offre de formation en cohérence avec nos valeurs et à la qualité de notre travail. Nous veillerons aussi à pérenniser nos projets « pilotes » vis-à-vis des personnes étrangères et à consolider le travail de recherche-expérimentation d'un modèle d'évaluation des impacts de l'alpha sur un public étranger.

Toujours sur le plan politique, 2017 est, pour le secteur de l'insertion socioprofessionnelle, l'année de tous les dangers… ou pas. Elle verra en effet la réforme CISP se concrétiser, la concertation avec nos représentants politiques et publics se renforcer pour faciliter au mieux la mise en œuvre des nouveaux prescrits du décret et de son arrêté.

La réforme APE initialement prévue pour juillet 2017 est reportée probablement à janvier 2018. Celle-ci concentrera également toute notre attention et nos énergies en collaboration étroite avec nos représentants car nous pouvons prédire sans trop nous avancer qu'elle ne sera certes pas indolore pour le secteur non marchand.

D'une même voix avec les autres coordinations de Lire et Ecrire, nous réitèrerons notre demande d'une Conférence interministérielle qui remette en perspective les grands enjeux autour de la politique d'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles. A cet égard, le comité de pilotage doit redevenir un lieu de vrai débat politique, au-delà de questionner l'opérationnalisation de projets spécifiques.

Dans le cadre de nos mandats, nous occuperons en 2017 la présidence de l'Interfédération des CISP. Celle-ci revêt une importante particulière dans le contexte politique actuel de mise en application du décret CISP et de sa réforme, et confirmera notre investissement au sein du secteur de l'ISP.

Au sein du mouvement Lire et Ecrire, nous poursuivrons notre travail d'accompagnement et de soutien des Régionales sur les diverses matières qu'elles soient administratives, financières, méthodologiques, politiques ou techniques. De manière plus spécifique, nous pouvons aussi citer le soutien et la coordination de nos projets relatifs au développement partenarial, à l'accueil et l'orientation des stagiaires, à l'accompagnement des actions pédagogiques pour un public éloigné de l'emploi, etc.

Enfin, pour la coordination wallonne, 2017 verra se poursuivre et, sans doute, se conclure les discussions au sein des deux mouvements quant au cadre de nos missions et leur concrétisation pour une meilleure articulation et organisation avec les Régionales wallonnes.

↑ Table des matières

# ANNEXES

Annexe 1 : *Publications 2016*

Annexe 2 : *Bilan et comptes de résultat 2016*

Annexe 3 : *Liste des administrateurs du CA de Lire et Écrire en Wallonie au 31/12/2016*

Annexe 4 : *Organigramme de l'asbl au 31/12/2016*

Annexe 5 : *Statistiques du personnel des entités wallonnes de Lire et Écrire au 31/12/2016*

Table des matières

# ANNEXE 1 : PUBLICATIONS 2016

Toutes les publications de Lire et Écrire en Wallonie depuis 2011 sont téléchargeables sous l'onglet « publications » de notre site Internet (http://www.lire-et-ecrire.be). Le présent document recense les analyses, études et rapports publiés en 2016.

## ANALYSES ET ÉTUDES

- Etienne Bourgeois, Benoit Lemaire, Sabine Denghien et alia, « Se former, se transformer en alpha : Dynamique d'engagement, effets de formation, freins et ressources », décembre 2016

*Résumé* : L'entrée en formation est souvent le résultat d'une démarche complexe dépendant d'une conjonction de plusieurs facteurs qui dépassent la stricte acquisition fonctionnelle de la langue et qui renvoient à des dimensions à la fois pragmatiques et identitaires.

Engagés dans ces questionnements, les membres du groupe de travail ont souhaité se mettre en démarche collective pour découvrir, analyser et comprendre cette complexité dans le but de mieux la prendre en compte dans les pratiques d'accueil et d'accompagnement tout au long de la formation. L'approche adoptée a consisté à se mettre à l'écoute des apprenants pour mieux connaître leurs attentes, mieux comprendre leurs dynamiques motivationnelles et en retirer des enseignements pour nos pratiques de terrain.

Ce rapport s'appuie sur les analyses croisées des données recueillies auprès des apprenants. La première partie précise le contexte de la recherche-action, les objectifs poursuivis et les questions de recherche ainsi que la méthodologie adoptée. La deuxième partie présente les résultats et analyses générales de la recherche. La troisième partie se penche quant à elle sur les freins et ressources pour la formation. Enfin, ce rapport se termine par l'analyse des premiers effets sur les pratiques et quelques pistes de recommandation.

*Lien* : http://www.lire-et-ecrire.be/IMG/pdf/rapport_de_recherche_dynamique_motivationnelle_version_finale.pdf

- Aurélie Storme, « L'accueil et l'orientation : liens avec les autres missions de Lire et Écrire », Journal de l'alpha n° 203, 4ème trimestre 2016

*Résumé* : Faisant le constat de plusieurs difficultés et failles dans ses pratiques d'accueil et d'orientation il y a quelques années, Lire et Écrire Brabant wallon a entrepris de redéfinir un processus d'accueil pour répondre plus adéquatement à l'ensemble des demandes de formation qui lui sont adressées, en fonction des besoins et profils spécifiques des personnes. La réflexion et la refonte des pratiques qui en ont découlé ont notamment mis en lumière les indispensables connexions à établir entre cette mission et d'autres missions de Lire et Écrire, principalement : la sensibilisation, le développement partenarial, la formation, le suivi psychosocial, et le suivi administratif dans le cadre de la justification et des évaluations à fournir aux pouvoirs subsidiants. Nécessaires connexions qui soulèvent par ailleurs d'autres difficultés et questionnements…

*Lien* : http://www.lire-et-ecrire.be/L-accueil-et-l-orientation-liens-avec-les-autres-missions-de-Lire-et-Ecrire

- Aurélie Storme, « Redonner aux apprenants leur place au cœur des processus d'accueil et d'orientation », Journal de l'alpha n° 203, 4ème trimestre 2016

*Résumé* : Nationalité, statut administratif, type de contrat de travail, nombre de mois au chômage, copie du diplôme… C'est un bref échantillon des données que les opérateurs d'alphabétisation sont tenus de récolter auprès de leurs apprenants, à la demande des pouvoirs subsidiants. Et la tendance est à la croissance des exigences en la matière. Face à cela, comment éviter de limiter les processus d'accueil à des entretiens purement centrés sur des formalités administratives, pouvant s'apparenter à du contrôle ? Comment ne pas réduire les personnes à un statut ? Comment développer ou repenser nos pratiques en les centrant sur les personnes elles-mêmes, qui sont au cœur du projet de Lire et Écrire, plutôt que sur des données administratives abstraites qui déshumanisent la relation et ne permettent pas de mettre en place un accueil adéquat et de qualité ?

*Lien* : http://www.lire-et-ecrire.be/Redonner-aux-apprenants-leur-place-au-coeur-des-processus-d-accueil-et-d

- Stuart Wrathall, « Cadre de référence : un espace de liberté dans un paysage qui se ferme », Journal de l'alpha n° 202, 3ème trimestre 2016

*Résumé* : La démarche du choix ou de la construction d'un cadre de référence est tout sauf anodine, et particulièrement dans le paysage actuel de l'insertion socioprofessionnelle que traversent tant les demandeurs d'emploi, et notamment ceux et celles qui sont en situation d'illettrisme, que les travailleurs qui sont en contact avec eux…

*Lien* : http://www.lire-et-ecrire.be/Cadre-de-reference-un-espace-de-liberte-dans-un-paysage-qui-se-ferme

- Dominique Rossi et Aurélie Storme, « Atteindre les personnes qui vivent l'illettrisme et la précarité en Wallonie picarde », Journal de l'alpha n° 201, 2ème trimestre 2016

*Résumé* : Chaque année, en Wallonie picarde, 250 personnes s'inscrivent dans un processus d'alphabétisation. Elles représentent à peine 1% des personnes en situation d'illettrisme sur ce territoire. Parmi les publics peu présents dans les dispositifs proposés : les travailleurs mais aussi les personnes les plus éloignées de l'emploi et de la formation. Un tel constat posé dans un contexte d'exclusion et de précarité grandissantes, résultant notamment des politiques inspirées du paradigme de l'État social actif, a poussé Lire et Écrire Hainaut occidental à mener une réflexion sur la manière de toucher les personnes les plus éloignées de la formation, et la manière de promouvoir leur accès à la formation. Diverses actions ont ainsi été développées, s'accompagnant d'une réflexion sur l'identification de ces personnes, et sur la pertinence et les limites de la catégorie utilisée pour les désigner.

*Lien* : http://www.lire-et-ecrire.be/Atteindre-les-personnes-qui-vivent-l-illettrisme-et-la-precarite-en-Wallonie

- Aurélie Storme, « La catégorisation des publics - Visées, risques et opportunités », Journal de l'alpha n° 201, 2ème trimestre 2016

*Résumé* : Lorsqu'on parle des « publics », on a tendance à catégoriser les personnes selon des « profils-types ». La catégorisation permet de simplifier, d'identifier, de désigner plus facilement (sur base de la nationalité, de la scolarité, du statut socioprofessionnel…). Face à cette tendance à catégoriser, plusieurs questions se posent : quelle est l'utilité de ces catégories ? Quel est leur impact

sur les personnes en difficulté de lecture et d'écriture et leur accès à un dispositif d'alphabétisation ? Et leur impact sur le regard que le grand public et les différents acteurs concernés de près ou de loin par l'alphabétisation posent sur ces personnes ? Comment la catégorisation des publics en alpha peut-elle aider à renforcer le droit à l'alphabétisation pour tous, tout en évitant la stigmatisation et les discriminations ?

*Lien* : http://www.lire-et-ecrire.be/La-categorisation-des-publics

## RAPPORTS D'ACTIVITÉS

- Rapport d'activités 2015 de Lire et Écrire en Wallonie

*Résumé* : Le rapport d'activités constitue une présentation des actions menées par Lire et Écrire en Wallonie au cours de l'année, par rapport à ses missions politique, de service aux Régionales et de coordination de projets. Le rapport 2015, ainsi que ceux des précédentes années (2010 à 2014) sont disponibles via le lien suivant.

*Lien* : http://www.lire-et-ecrire.be/Rapport-d-activites-LEEW

- Rapport d'activités de Lire et Écrire concernant l'utilisation du Congé-Éducation Payé pour l'année scolaire 2015 – 2016

*Résumé* : Le module de formation en alphabétisation de Lire et Écrire a été admis en 2003 au titre de formation professionnelle, ouvrant le droit au Congé-éducation payé (CEP). Cette formation est dispensée par les Régionales de Lire et Écrire en Wallonie, ainsi que par les Locales de Lire et Écrire Bruxelles. Les rapports des dernières années donnent une vision quantitative de l'utilisation du CEP durant ces années, dans les modules de formation dispensés par les Régionales wallonnes et les Locales bruxelloises de Lire et Écrire, et met en lumière des éléments d'analyse d'ordre qualitatif.

*Lien* : http://www.lire-et-ecrire.be/Rapports-d-activites-concernant-l

- Rapport d'activités 2015 de la convention Région wallonne alpha 2014-2016

*Résumé* : Dans la perspective d'une politique coordonnée permettant d'aborder la question de l'alphabétisation de manière globale, cohérente et sous tous ses aspects, Lire et Écrire en Wallonie a négocié la reconduction, pour la période 2014-2016, d'une convention pluriannuelle et transversale avec la Région wallonne, représentée par la Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle et le Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances.

Le rapport d'activités 2015 rend compte des actions réalisées durant cette année par la coordination et les huit Régionales wallonnes de Lire et Écrire et présente une analyse des impacts observés, de l'évolution des pratiques, et des grands enjeux liés aux objectifs de la Convention.

*Lien* : http://www.lire-et-ecrire.be/Rapports-d-activites-de-la-convention-RW-alpha-2014-2016

# ANNEXE 2 : BILAN ET COMPTES DE RÉSULTAT 2016

## BILAN

| Actif | 2016 | 2015 | Passif | 2016 | 2015 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Immobilisés** | **9.381** | **19.679** | **Fonds sociaux** | **172.150** | **160.117** |
| | | | Réserve associative | 90.859 | 78.859 |
| Immobilisations corporelles et incorporelles | 4.218 | 14.448 | Bénéfice reporté | 81.291 | 81.258 |
| Immobilisations financières | 5.163 | 5.231 | **Provisions** | **36.736** | **36.735** |
| **Actifs circulants** | **1.754.770** | **1.187.298** | **Dettes** | **1.555.265** | **1.010.125** |
| Créances à un an au plus | 1.335.385 | 1.043.736 | Dettes à plus d'un an | 0 | 0 |
| Valeurs disponibles | 379.953 | 114.985 | Dettes à un an au plus | 1.279.015 | 1.009.906 |
| Comptes de régularisation | 39.432 | 28.577 | Comptes de régularisation | 276.250 | 219 |
| **TOTAL** | **1.764.151** | **1.206.977** | **TOTAL** | **1.764.151** | **1.206.977** |

↑ Table des matières

# COMPTES DE RÉSULTAT

| Charges | 2016 | 2015 | Produits | 2016 | 2015 |
|---|---|---|---|---|---|
| **Coût des ventes et des prestations** | **546.500** | **571.249** | **Ventes et prestations** | **560.193** | **571.963** |
| Approvisionnements et marchandises | 0 | 0 | Chiffre d'affaires | 0 | 0 |
| Services et biens divers | 115.097 | 118.537 | | | |
| Rémunérations, charges sociales et pension | 420.109 | 447.420 | Cotisations, dons, legs et subsides | 545.981 | 582.982 |
| Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles | 10.230 | 10.888 | | | |
| Provisions pour risques et charges | 0 | -6.909 | Autres produits d'exploitation | 14.212 | -11.019 |
| Autres charges d'exploitation | 1.064 | 1.221 | | | |
| **Charges non récurrentes** | | **92** | **Produits non récurrents** | **761** | **1.291** |
| **Charges financières** | **18.363** | **13.270** | **Produits financiers** | **15.941** | **11.908** |
| **Bénéfice de l'exercice** | **12.032** | **643** | | | |
| **TOTAL** | **576.895** | **585.162** | **TOTAL** | **576.895** | **585.162** |

# ANNEXE 3 : LISTE DES ADMINISTRATEURS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE AU 31/12/2016

| Personne physique | Représentant de |
|---|---|
| **MOUVEMENTS PORTEURS** | |
| Madame Anne-Marie Andrusyszyn | MOS - FGTB wallonne et mouvements d'éducation permanente de la mouvance socialiste |
| Madame Magali Macours | |
| Monsieur Luc Giltay | |
| Madame Virginie Delvaux | MOC et ses organisations constitutives |
| Monsieur Joël Gillaux | |
| Monsieur Bernard Kerger | |
| Madame Anne-Hélène Lulling | Lire et Écrire en Wallonie (directrice) |

| Institution | Représentée par |
|---|---|
| **RÉGIONALES WALLONNES** | |
| Lire et Écrire Brabant wallon | Madame Claire Lammerant |
| | Monsieur Enzo Gramaglia |
| Lire et Écrire Centre Mons Borinage | Monsieur Jean-Marc Lauwers |
| | Monsieur Samuel Thirion |
| Lire et Écrire Charleroi Sud Hainaut | Monsieur Fabrice Eeklaer |
| | Monsieur Vincent Pestieau |
| Lire et Écrire Liège-Huy-Waremme | Monsieur Jean Lemaire |
| | Monsieur Vincent Grignard |
| Lire et Écrire Luxembourg | Monsieur Jean-Nicolas Burnotte |
| | Monsieur Joël Thiry |
| Lire et Écrire Namur | Monsieur André Boulvin |
| | *(poste vacant)* |
| Lire et Écrire Verviers | Monsieur Philippe Taquet |
| | Monsieur Michel Bordignon |
| Lire et Écrire Wallonie picarde | Madame Dominique Brasseur |
| | Monsieur Jacky Quintart |

# ANNEXE 4 : ORGANIGRAMME DE LIRE ET ÉCRIRE EN WALLONIE AU 31/12/2016

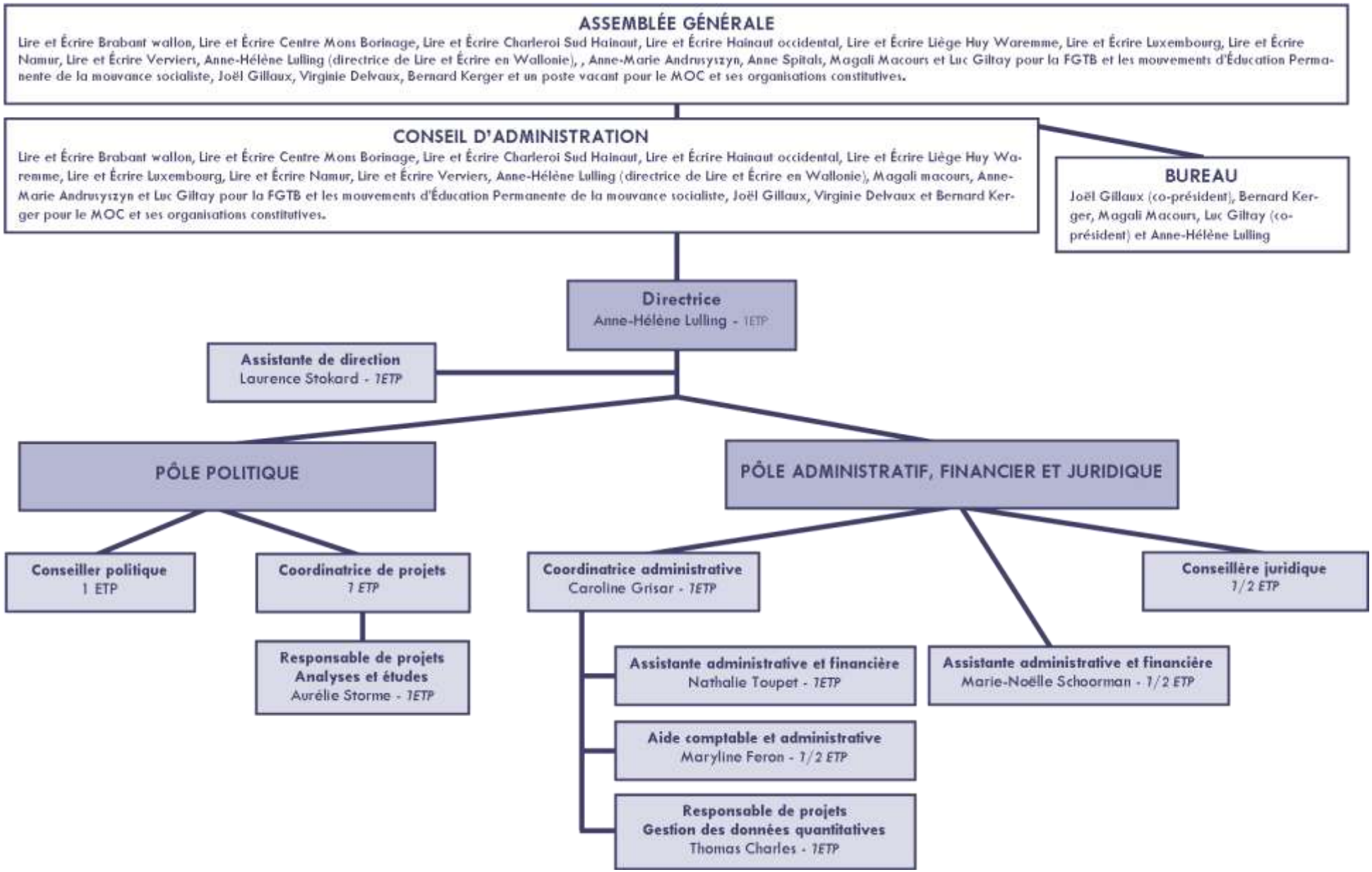

# ANNEXE 5 : STATISTIQUES DU PERSONNEL DES ENTITÉS WALLONNES DE LIRE ET ÉCRIRE AU 31/12/2016

Les figures et graphiques reprennent une évolution sur les 5 dernières années (2012 à 2016).

## Nombre de travailleurs

Le nombre de travailleurs à Lire et Écrire dans les Régionales wallonnes et à LEEW en 2016 est de 187 travailleurs, soit 142,5 équivalents temps plein (ETP).

Le graphique ci-dessous indique l'évolution du personnel en ETP dans chaque entité wallonne sur les 5 dernières années. Entre 2015 et 2016, toutes les Régionales wallonnes enregistrent une augmentation de leur ETP, seule LEEW enregistre une diminution.

**Figure 1 : Évolution des ETP dans les entités wallonnes de Lire et Écrire - 2012 à 2016**

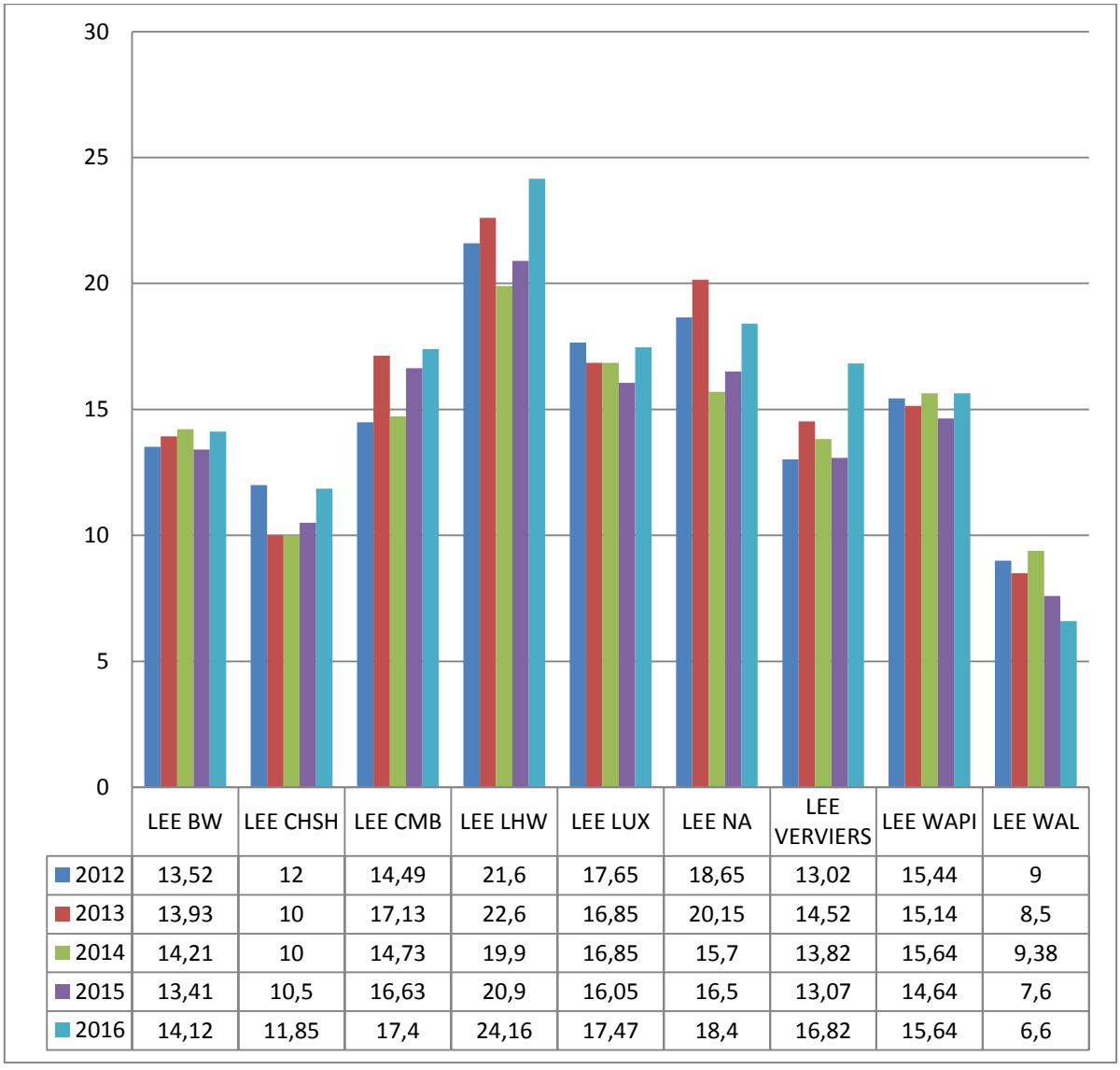


| | LEE BW | LEE CHSH | LEE CMB | LEE LHW | LEE LUX | LEE NA | LEE VERVIERS | LEE WAPI | LEE WAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2012 | 13,52 | 12 | 14,49 | 21,6 | 17,65 | 18,65 | 13,02 | 15,44 | 9 |
| 2013 | 13,93 | 10 | 17,13 | 22,6 | 16,85 | 20,15 | 14,52 | 15,14 | 8,5 |
| 2014 | 14,21 | 10 | 14,73 | 19,9 | 16,85 | 15,7 | 13,82 | 15,64 | 9,38 |
| 2015 | 13,41 | 10,5 | 16,63 | 20,9 | 16,05 | 16,5 | 13,07 | 14,64 | 7,6 |
| 2016 | 14,12 | 11,85 | 17,4 | 24,16 | 17,47 | 18,4 | 16,82 | 15,64 | 6,6 |

**Figure 2 : Évolution globale des ETP de 2012 à 2016 sur le territoire wallon**

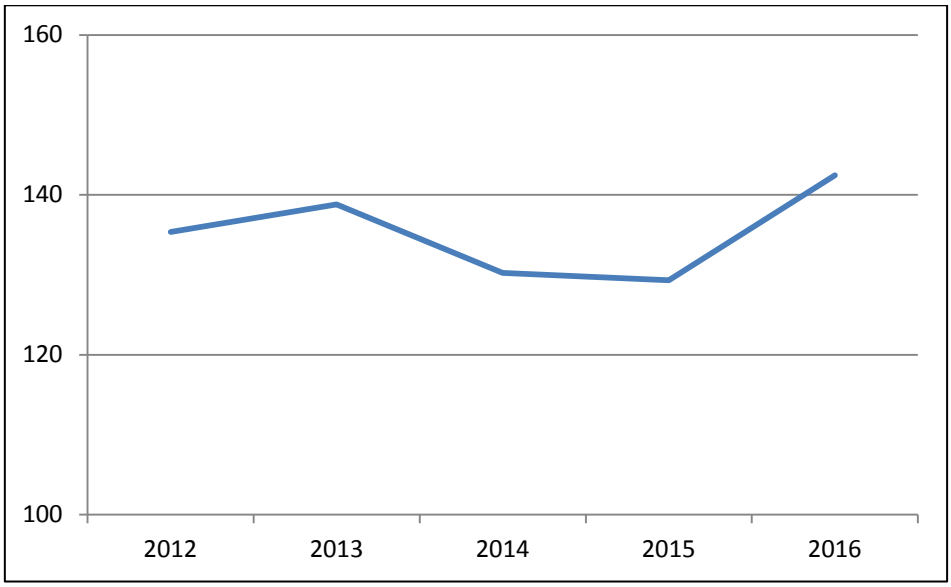


## Caractéristiques des travailleurs

### *Genre*

La proportion d'hommes et de femmes parmi les travailleurs de Lire et Écrire sur le territoire wallon est une constante depuis plusieurs années. En 2016, cette proportion ne s'est pas modifiée par rapport à l'année précédente (fluctuation de 0,1%) : 78,1 % de femmes pour 21,9 % d'hommes.

**Figure 3 : Répartition du genre par entité wallonne de Lire et Écrire - 2016**

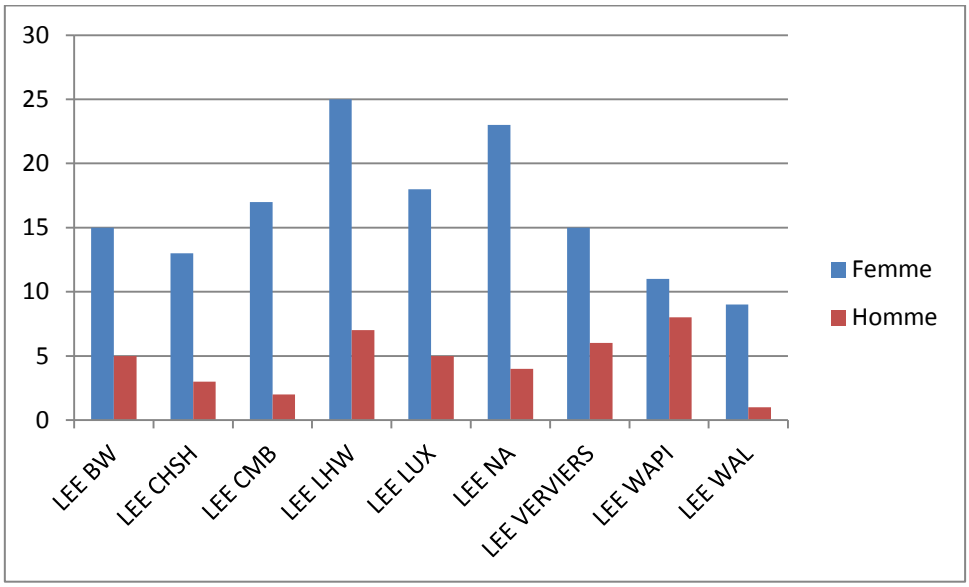

## *Âge*

En 2016, l'âge moyen du personnel des entités Lire et Écrire sur le territoire wallon est proche de 42 ans.

Après une tendance à la hausse de 2012 à 2014, l'âge moyen est quelque peu redescendu en 2015 et 2016 (-1,8 ans).

**Figure 4 : Évolution de l'âge moyen des travailleurs des entités wallonnes de Lire et Écrire - 2012 à 2016.**

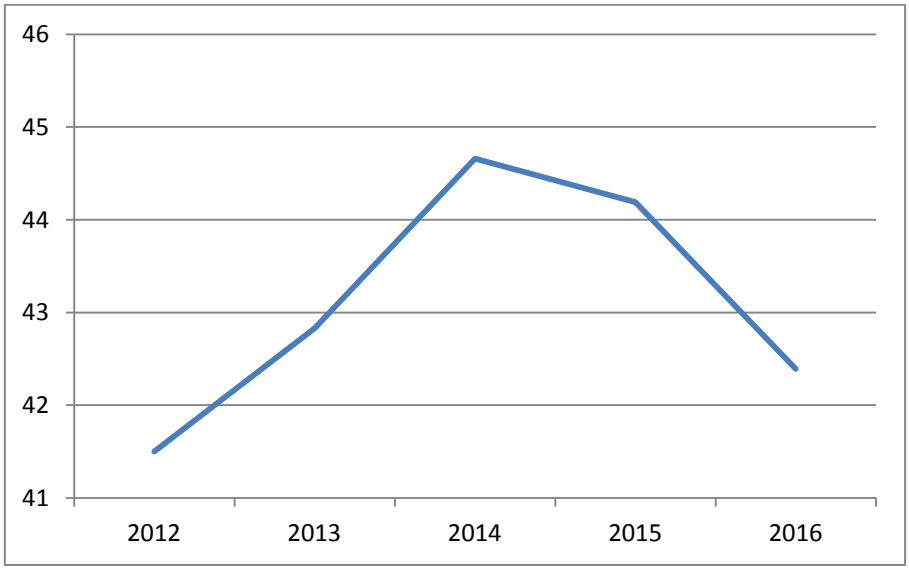


Plus précisément, le graphique ci-après illustre l'évolution de l'âge des travailleurs, en pourcentage et par tranche d'âge, sur les 5 dernières années pour l'ensemble des entités wallonnes.

Nous pouvons constater, en 2016, que les travailleurs âgés entre 45 et 55 ans représentent la part la plus importante du personnel ; elle tend cependant à légèrement diminuer. La tranche d'âge des travailleurs âgés entre 35 et 45 ans tend à augmenter ; celle des plus de 55 ans diminue très légèrement en 2016.

**Figure 5 : Répartition par tranches d'âge - 2012 à 2016**

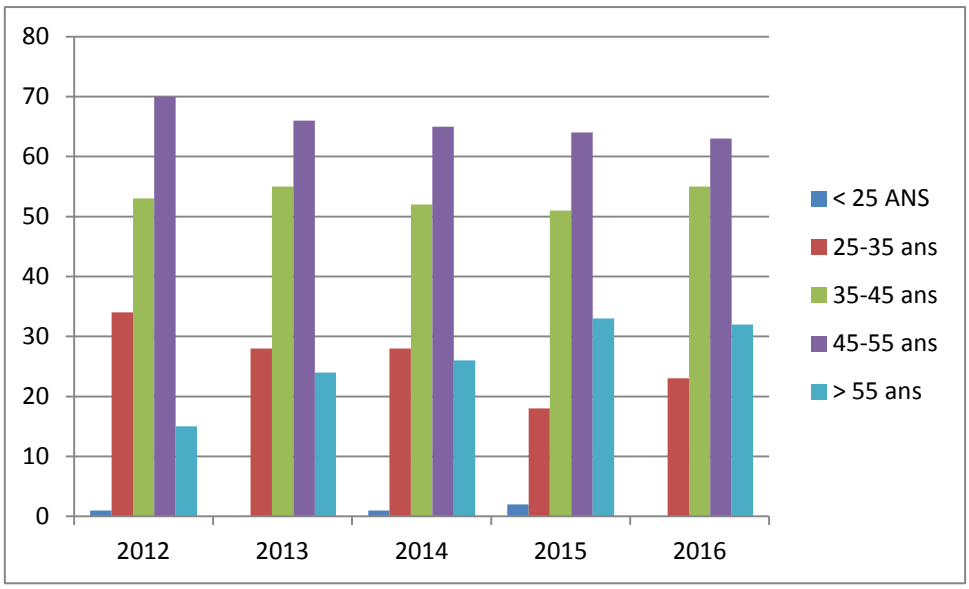

## *Ancienneté à Lire et Écrire*

La figure 6 indique que 49% des travailleurs ont une ancienneté à Lire et Écrire supérieure ou égale à 10 ans.

**Figure 6 : Ancienneté des travailleurs en 2016**

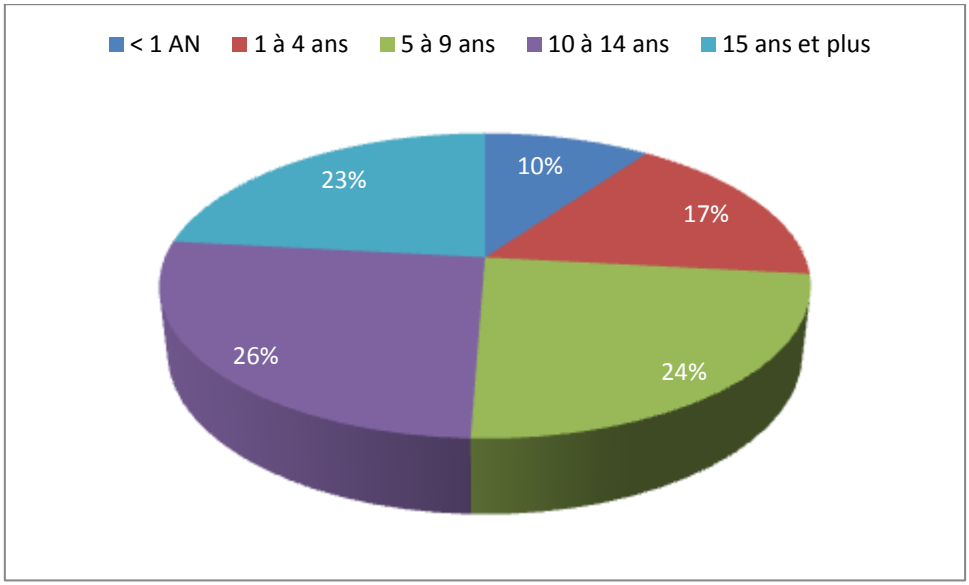


Le graphique ci-dessous montre que l'ancienneté du personnel se stabilise ; 49% en 2014 et 2016 pour 51% en 2015 ont au moins 10 années d'ancienneté à Lire et Écrire. En 2016, on observe une relative augmentation du pourcentage de travailleurs occupés depuis moins d'un an au sein de Lire et Écrire.

**Figure 7 : Évolution de l'ancienneté des travailleurs des entités wallonnes de Lire et Écrire - 2012 à 2016**

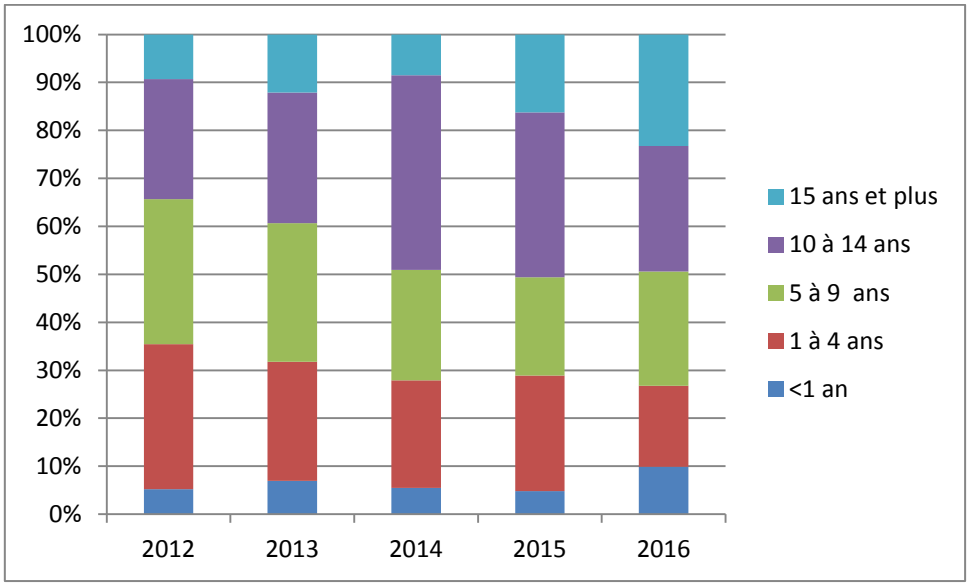


## *Types de contrat*

La majorité du personnel en Wallonie est sous contrat à durée indéterminée (161 contrats, soit 86%).

Ci-dessous, en comparant les années 2012 à 2016, on observe une baisse des contrats à durée déterminée pour l'année 2016 pour atteindre 16 contrats de ce type, soit 9% de la totalité des contrats (29 en 2015, soit 16 %). Après augmentation en 2015 de ce type de contrat, le nombre de contrats à durée déterminée est donc à nouveau en baisse.

**Figure 8 : Évolution des types de contrat (en pourcentage) de 2012 à 2016**

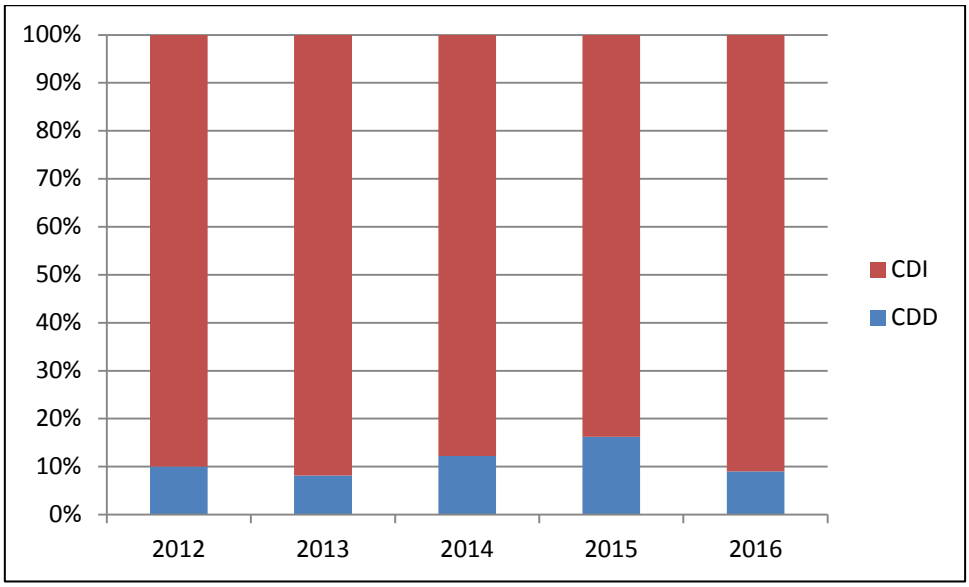


## *Le travail à temps partiel*

Le graphique ci-dessous indique une variabilité assez forte du travail à temps partiel selon les Régionales. LEE BW, LEE CSH, LEE Namur et LEE Verviers dépassent 48% de contrats à temps partiel parmi leur personnel, tandis que LEE Wapi engage 16% de son personnel avec un contrat à temps partiel. Derrière ces variations entre entités Lire et Écrire, se dessinent aussi des politiques différentes en matière de gestion du temps partiel.

**Figure 9 : Pourcentage de travailleurs à temps partiel par entité wallonne de Lire et Écrire - 2016**

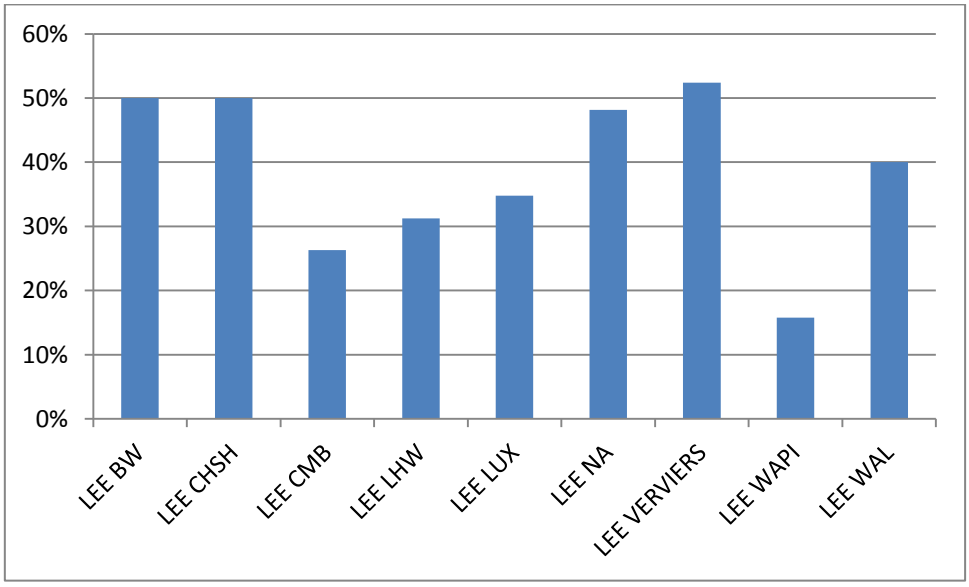

La figue 10 illustre l'évolution des travailleurs à temps partiel qui oscille entre 38% et 43% selon les années. Il est à noter que parmi les temps partiels au sein de Lire et Écrire en 2016, 50% sont occupés à ½ temps et 31% à 4/5ème temps.

**Figure 10 : Évolution des travailleurs wallons engagés à temps partiel - 2012 à 2016**

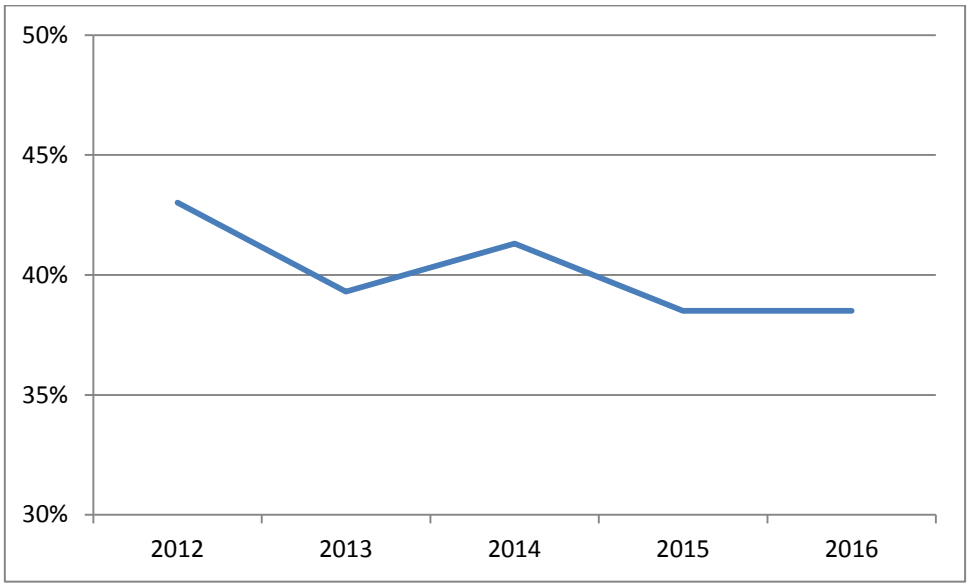


## *Fonction des travailleurs*

Les travailleurs sont regroupés en cinq fonctions principales : direction, développement, formation, fonction administrative et financière et autres. Le graphique ci-après met en évidence l'importance relative de la fonction de formation qui représente plus de la moitié des travailleurs à Lire et Écrire sur le territoire wallon (52%) ; viennent ensuite les membres des équipes qui occupent une fonction en lien avec le développement de projets (23%). Les postes administratifs et financiers représentent, quant à eux, 19% des travailleurs, ce qui est une part non négligeable.

**Figure 11 : Fonction des travailleurs regroupant l'ensemble des entités wallonnes en nombre de travailleurs - 2016**

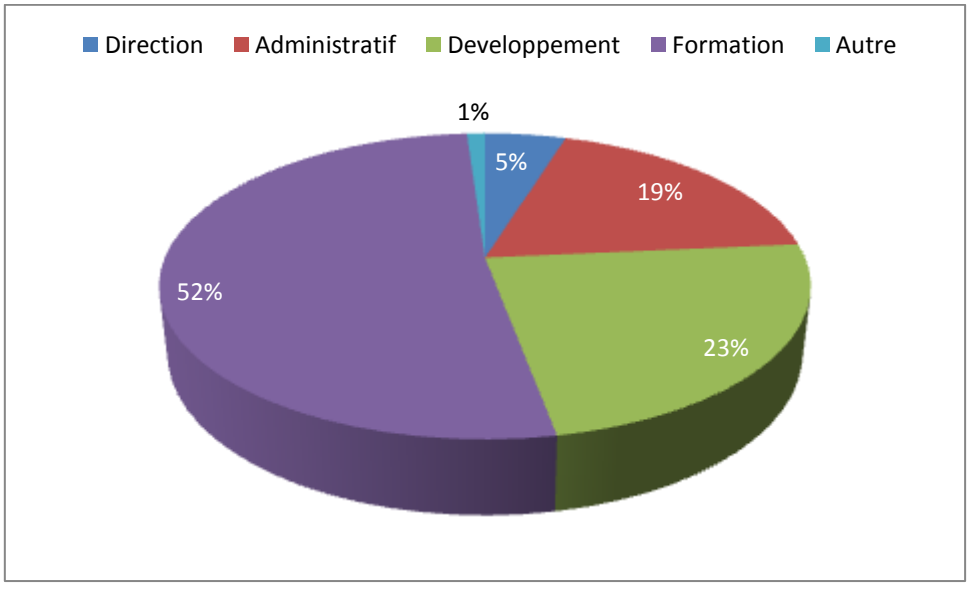
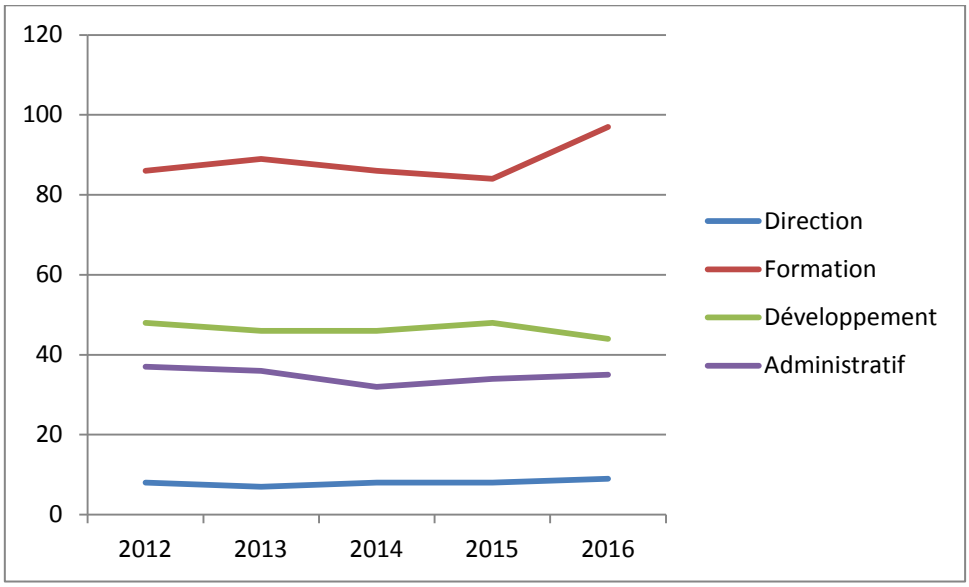
**Figure 12 : Évolution en nombre de la répartition des fonctions des travailleurs – 2012 à 2016**